

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU  
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION  
NATIONALE



**Programme d'Appui à la Gouvernance**

## MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE RUYIGI



**PROVINCE RUYIGI**

Ruyigi, septembre 2006

## TABLE DES MATIERES

	Pages
ABREVIATIONS	
PREFACE	
INTRODUCTION	
<b>CHAPITRE I : DESCRIPTION GEO-PHYSIQUE .....</b>	<b>1</b>
1.1. Situation géographique.....	1
1.2. Organisation administrative.....	1
1.3. Climat.....	3
1.4. Relief et hydrographie.....	3
1.5. Sols.....	3
1.6. Flore et faune.....	3
<i>CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.....</i>	<i>4</i>
2.1. Population et densité.....	4
2.2. Répartition de la population.....	5
2.3. Evolution de la population.....	7
<b>CHAPITRE III : AGRICULTURE .....</b>	<b>8</b>
3.1. Généralités.....	8
3.2. Spécifications agricoles.....	8
3.3. Facteurs de production .....	17
3.4. Intervenants .....	21
3.5. Principales contraintes.....	21
<b>CHAPITRE IV : ELEVAGE .....</b>	<b>22</b>
4.1. Situation actuelle.....	22
4.2. Système d'élevage et évolution des espèces.....	24
4.3. Santé animale .....	30
4.4. Produits et sous produits de l'élevage.....	33
4.5. Apiculture.....	34
4.6. Intervenants .....	34
4.7. Principales contraintes et stratégies à mener.....	34

<b>CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE .....</b>	<b>36</b>
5.1. Pêche .....	36
5.2. Piscicultures.....	36
<b>CHAPITRE VI : FORETS .....</b>	<b>37</b>
6.1. Introduction .....	37
6.2. Boisements artificiels/Reboisements.....	37
6.3. Agroforesterie .....	39
6.4. Exploitation forestière .....	40
6.5. Aire protégée.....	43
6.6. Intervenants.....	43
6.7. Principales contraintes.....	43
<b>CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT .....</b>	<b>44</b>
7.1. Industrie .....	44
7.2. Artisanat .....	44
7.3. Intervenants.....	46
7.4. Contraintes.....	46
<b>CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS.....</b>	<b>47</b>
<b>CHAPITRE IX : ENERGIE .....</b>	<b>48</b>
9.1. Energie hydroélectrique .....	48
9.2. Combustibles ligneux.....	48
9.3. Intervenants.....	48
9.4. Contraintes.....	48
<b>CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES .....</b>	<b>49</b>
10.1. Les échanges.....	49
10.2. Prix et unités de mesure.....	50
10.3. Financement des activités commerciales .....	51
10.4. Infrastructures de conservation et de stockage.....	51
10.5. Voies et modes d'évacuation.....	52
10.6. Flux.....	55
10.7. Services.....	55
10.8. Poste et télécommunication.....	56

<b>CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE .....</b>	<b>57</b>
11.1. Situation actuelle .....	57
11.2. Réinsertion et réinstallation des sinistrés de guerre.....	60
11.3. Femme et prise de décision.....	61
11.4. Habitat.....	62
<b>CHAPITRE XII : SANTE.....</b>	<b>66</b>
12.1. Situation sanitaire en 2005.....	66
12.2. Données épidémiologiques.....	68
12.3. Médecine préventive.....	69
12.4. Santé de la mère et de l'enfant.....	70
12.5. Situation sur le VIH/SIDA.....	70
12.6. Situation sur les IST.....	71
12.7. Médecine traditionnelle.....	72
12.8. Intervenants.....	73
12.9. Principales contraintes et actions à mener .....	73
<b>CHAPITRE XIII : APPROVISIONNEMENT EN EAU .....</b>	<b>75</b>
13.1. Desserte en eau potable.....	75
13.2. Réseaux d'adduction d'eau.....	76
13.3. Gestion et entretien des infrastructures d'eau.....	76
13.4. Intervenants.....	77
13.5. Principales contraintes, potentialités et perspectives.....	77
<b>CHAPITRE XIV : EDUCATION.....</b>	<b>79</b>
14.1. Enseignement formel.....	81
14.2. Enseignement informel.....	84
14.3. Intervenants.....	85
14.4. Stratégies/actions à mener.....	85
<b>CHAPITRE XV : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE.....</b>	<b>86</b>
15.1. Jeunesse.....	86
15.2. Sports .....	87
15.3. Culture.....	88
15.4. Intervenants.....	88

<b>CHAPITRE XVI : JUSTICE .....</b>	<b>89</b>
16.1. Généralités .....	89
16.2. Justice gracieuse.....	90
16.3. Intervenants.....	91
16.4. Principales contraintes et actions à mener.....	91
<b>CHAPITRE XVII : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>93</b>
17.1. Principaux facteurs favorables au développement.....	93
17.2. Principales contraintes au développement .....	93
17.3. Stratégies et actions à développer .....	94
<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>96</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	
<b>ANNEXES</b>	

## **ABREVIATIONS**

ACF	: Action contre la Faim
AFVP	: Association Française des Volontaires du Progrès
APRS	: Appui au Programme Burundais de Réinsertion et de Réintégration des Sinitrés
BDDR	: Bureau Diocésain de Développement de Ruyigi
CDF	: Centre de Développement Familial
CDS	: Centre de Santé
CEM	: Centre d'Enseignement des Métiers
CMD	: Cassava Mosaic Disease
CNLS	: Conseil National de Lutte contre le SIDA
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	: Comité Provincial de Lutte Contre le SIDA
DGHER	: Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
DPS	: Direction Provinciale de la Santé
HCR	: Haut Commissariat pour les Réfugiés
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
LVIA	: Association Libre des Volontaires Italiens
MST	: Maladies Sexuellement Transmissibles
OCIBU	: Office du Café du Burundi
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADCO	: Planning and Development Collaborative International
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PSTP	: Programme Spécial des Travaux Publics
PREBU	: Programme de Réhabilitation du Burundi
RCE	: Régie Communale de l'Eau
SIDA	: Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SOPRAD	: Solidarité pour la Promotion, la Réhabilitation et l'Assistance des Démunis
SPPL	: Sous Programme Planification Locale
SWAA	: Society of Women Against Aids in Africa
TPS	: Technicien de Promotion de Santé
UNICEF	: United Nation Infant and Children Found
UPP	: Unité de Planification de la Population

## **PREFACE**

*La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune.*

*En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...*

*La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.*

*Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.*

*Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.*

*A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.*

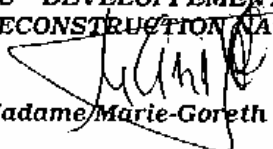
*Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.*

*A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.*

*Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.*

*En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .*

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION  
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA  
RECONSTRUCTION NATIONALE**

  
**Madame Marie-Goreth NIZIGAMA**



## INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Ruyigi.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain,...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « *Plan de Développement communal* » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

La présente monographie comporte seize chapitres.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

# CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE

## 1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Ruyigi est située au Centre de la province de Ruyigi. Elle a une superficie estimée à 289,08 Km<sup>2</sup> soit 12.3% de la province (2.338,88 km<sup>2</sup>) et 1% du pays (27.834 km<sup>2</sup>).

Elle est délimitée au Nord par les communes Butezi et Bweru ; au Sud par les communes Nyabitsinda et Butaganzwa ; à l'Est par les communes Gisuru et Bweru et à l'Ouest par la commune Butaganzwa.

## 1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

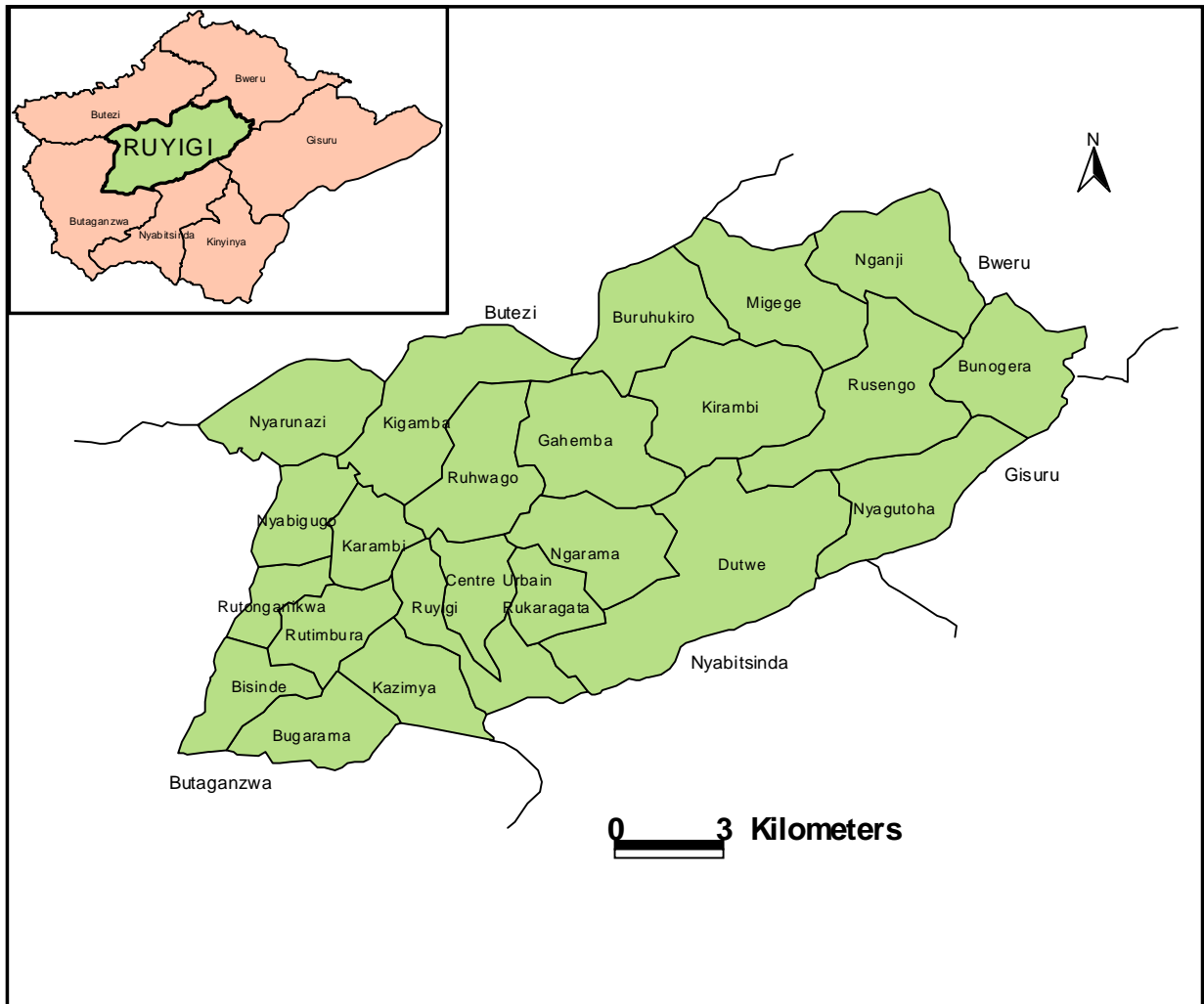
La commune Ruyigi est subdivisée en 3 zones et 24 collines. Il s'agit des zones et collines suivantes :

Tableau 1.1 : Découpage administratif de la commune Ruyigi

ZONES	COLLINES
1. BISINDE	<b>7 collines :</b> Bisinde, Bugarama, Karambi, Kazimya, Nyabigugo, Rutimbura, Rutonganikwa.
2. RUSENGO	<b>7 collines :</b> Bunogera, Buruhukiro, Gisoro, Kirambi, Migege, Nganyi, Nyagutoha.
3. RUYIGI	<b>10 collines :</b> Dutwe, Gahemba, Gasanda, Kigamba, Ngarama, Nyarunazi, Ruhwago, Rukaragata, Sanzu, Ruyigi

Source : MISP/Découpage Administratif du Burundi/décembre 2005

## Carte de découpage administratif de la commune



### **1.3. CLIMAT**

La commune Ruyigi est située dans la Région naturelle de Buyogoma qui se caractérise par une altitude moyenne comprise entre 1.500 m et 1.700 m, une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 1.200mm, les températures moyennes se situant entre 11°C et 26°C.

### **1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE**

#### **1.4.1. Relief**

Cette commune est située dans le Buyogoma dont le relief est caractérisé par des pentes relativement faibles.

#### **1.4.2. Hydrographie**

En terme d'hydrographie, une partie de la commune est irriguée par la rivière Sanzu.

### **1.5. SOLS**

Les sols de la Région de Buyogoma accusent une forte tendance à l'acidité. Sur les pentes, les sols sont peu profonds et très exposés à l'érosion.

### **1.6. FLORE ET FAUNE**

#### **1.6.1. Flore**

Elle est constituée de la savane avec des galeries ou des lambeaux forestiers très secondarisés.

#### **1.6.2. Faune**

La faune y est pauvre.

## CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

### 2.1. POPULATION ET DENSITE

La présente étude prend en considération les projections démographiques 2003-2010 réalisées par l'Unité de Planification de la Population (UPP) en se basant sur les taux d'accroissement naturels spécifiques à chaque province considérés constants au cours de la période 1990-2010. Le taux d'accroissement pour la province Ruyigi est 0,037.

Selon l'UPP, en 2005, la population de la commune Ruyigi est estimée à 57.392 habitants, soit 15,6% de la population totale de la province (366.588). Cette population est répartie sur une superficie de 289,08 km<sup>2</sup> ; d'où sa densité moyenne de 199 habitants/km<sup>2</sup>, supérieure à la densité moyenne de la province (157/km<sup>2</sup>). Ruyigi est la deuxième commune à forte densité, après Butaganzwa.

Tableau 2.1. Répartition et densité de la population par commune (2005)

Communes	Population totale	Superficie en km <sup>2</sup>	Densité (hab/km <sup>2</sup> )
Butaganzwa	70.380	341,28	206
Butezi	41.902	334,06	125
Bweru	43.554	343,22	127
Gisuru	75.177	535,20	140
Kinyinya	40.888	267,30	153
Nyabitsinda	37.295	228,74	163
Ruyigi	57.392	289,08	199
<b>Total</b>	<b>366.588</b>	<b>2.338,88</b>	<b>157</b>

Source : MININTER/UPP/Avril 2006

## 2.2. REPARTITION DE LA POPULATION

Tableau 2.2. Répartition de la population par groupes d'âges et par sexes (2005)

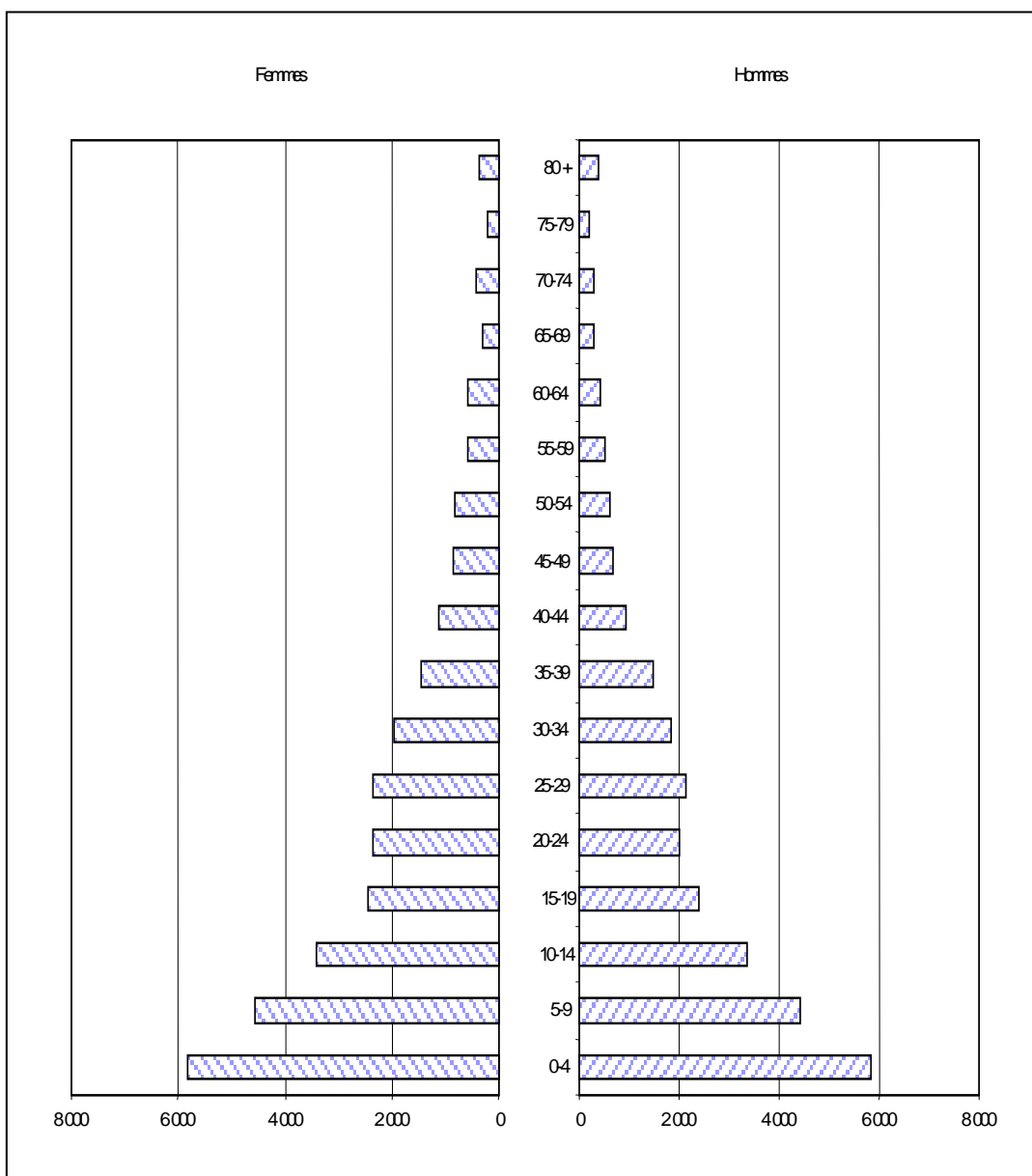
Groupes D'âges	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0-4	5 829	5 835	11 664
5-9	4 416	4 567	8 983
10-14	3 369	3 401	6 770
15-19	2 380	2 458	4 838
20-24	2 016	2 367	4 383
25-29	2 118	2 353	4 471
30-34	1 841	1 968	3 809
35-39	1 478	1 446	2 924
40-44	924	1 117	2 041
45-49	675	853	1 528
50-54	607	812	1 419
55-59	517	578	1 095
60-64	409	566	975
65-69	303	300	603
70-74	304	417	721
75-79	197	218	415
80 +	396	357	753
<b>Total</b>	<b>27 779</b>	<b>29 613</b>	<b>57 392</b>

Source : MININTER/UPP/avril 2006

En se référant au tableau 2.2 « la répartition de la population par groupes d'âges », il se dégage que :

- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent 52% de la population ;
- La population de la commune est extrêmement jeune : 36.638 soit 64% de la population sont âgés de moins de 25 ans (cf pyramide des âges);
- Les personnes âgées de plus de 60 ans ne représentent que 6% de la population totale ;
- La population active est estimée à 27.483 (47,8 %) dont 14.518 femmes (25 %) et celle à charge est de 29.909 dont 15.095 femmes (26 %).

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population en 2005



### **2.3. EVOLUTION DE LA POPULATION**

Les projections démographiques pour l'année 2010 réalisées par l'UPP du Ministère de l'Intérieur sont présentées dans le tableau 2.3.

Les perspectives de l'an 2010 indique que la population de la commune Bweru atteindrait environ 50.952 habitants ; soit une croissance d'environ 17% entre 2005 et 2010.

Tableau 2.2. Evolution de la population de 2005 à 2010

<b>Années</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>Communes</b>								
Butaganzwa	66 138	68 235	70 380	72 629	74 932	77 307	79 757	82 286
Butezi	39 266	40 511	41 902	43 120	44 487	45 897	47352	48 853
Bweru	40 953	42 251	43 554	49 972	46 398	47 869	49386	50952
Gisuru	70 264	72 863	75 177	77 556	80 014	82 550	85167	87867
Kinyinya	38 406	39 623	40 888	42 175	43 512	44 892	46315	47782
Nyabitsinda	35 732	36 865	37 295	39 239	40 483	41 766	43090	44456
Ruyigi	53 914	55 623	57 392	59 205	61 082	63 019	65016	67077
<b>Total de la province</b>	<b>345 032</b>	<b>355 970</b>	<b>366 588</b>	<b>378 896</b>	<b>390 907</b>	<b>403 298</b>	<b>416083</b>	<b>429273</b>

Source : MININTER/UPP/Avril 2006



## CHAPITRE III : AGRICULTURE

### 3.1. GENERALITES

L'agriculture pratiquée dans la commune Ruyigi est traditionnelle et se caractérise par des exploitations de petites tailles (en général moins de 50 ares), un outillage rudimentaire et une main d'œuvre constituée par les membres du ménage. La production est destinée avant tout à l'autoconsommation et le surplus au marché.

L'association des cultures est le mode de culture prédominant avec des associations de trois à quatre cultures.

Les engrais chimiques, les produits phytosanitaires sont d'usage rare.

Les travaux champêtres reposent essentiellement sur la femme dont les interventions vont de la préparation du sol jusqu'à la commercialisation, en passant par le semis, le sarclage, l'entretien, la récolte et la transformation.

Les spéculations agricoles sont regroupées en cultures vivrières, industrielles, maraîchères et fruitières.

### 3.2. SPECULATIONS AGRICOLES

#### 3.2.1. Cultures vivrières

Selon la DPAE/Ruyigi, les principales cultures vivrières de la commune de Ruyigi sont, par ordre d'importance : la banane, le manioc, la patate douce, le haricot, le maïs, la pomme de terre et le riz.

D'autres cultures vivrières sont également exploitées à Ruyigi, mais à faible échelle. Il s'agit de l'éleusine, du pois cajan, du sorgho, du petit pois et de la colocase. La faiblesse de leur niveau de production ne nécessite pas encore une analyse approfondie dans le cadre d'une stratégie pour la sécurité alimentaire.

##### 3.2.1.1. Importance relative de la production des vivriers de la commune

En comparant la production relative des différentes communes de la province Ruyigi (tableau 3.1.), il ressort que la commune Ruyigi est la **quatrième** commune productrice

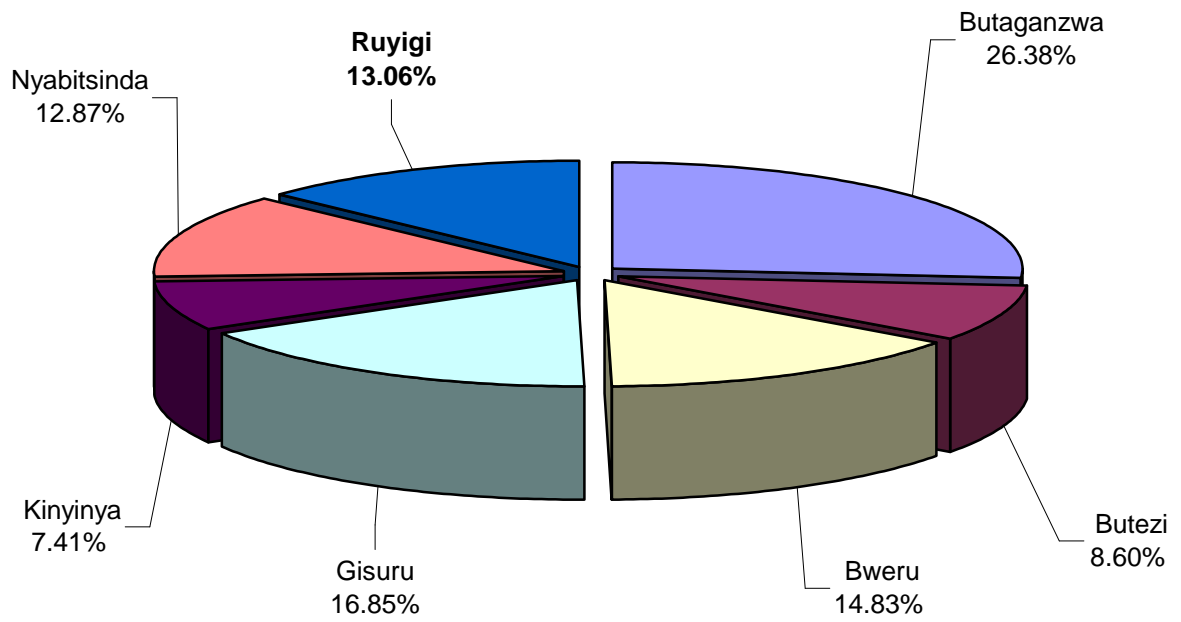
des vivriers de la province. En effet, cette commune a produit, en 5 ans, une moyenne de 78.381 tonnes de vivriers, soit 13% du total des vivriers produits au cours de la même période dans la province (554.182 tonnes).

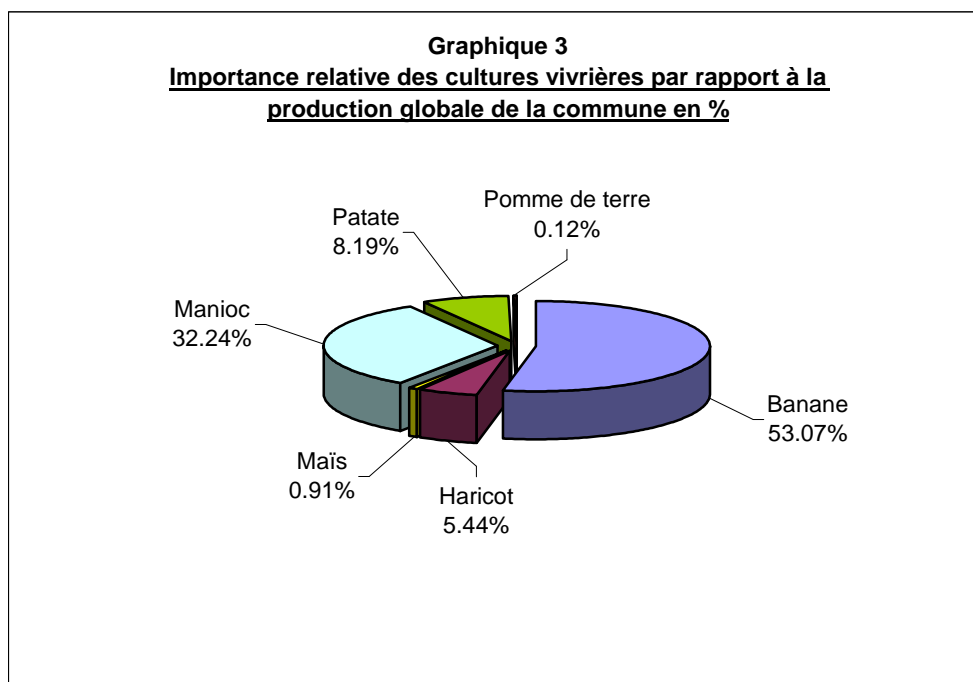
Tableau 3.1. Productions moyennes des cultures par communes (2001-2005)/Tonnes

Cultures Communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Total moy Commune	Proport ion	Class ement
Butaganzwa	41.023	13.803	503	75.649	8.735	6.464	1	<b>146.178</b>	<b>26%</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
Butezi	25.116	1.361	37	14.859	5.795	469	2	<b>47.639</b>	<b>9%</b>	<b>6<sup>ème</sup></b>
Bweru	43.650	934	1.105	22.883	11.548	2.025	22	<b>82.167</b>	<b>15%</b>	<b>3<sup>ème</sup></b>
Gisuru	41.684	3.486	1.389	39.373	6 674	346	438	<b>93.390</b>	<b>17%</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>
Kinyinya	28.355	755	1.531	5.036	3.390	-	2.010	<b>41.077</b>	<b>7%</b>	<b>7<sup>ème</sup></b>
Nyabitsinda	26.153	4.428	776	28.905	5.921	-	5.167	<b>71.350</b>	<b>13%</b>	<b>5<sup>ème</sup></b>
Ruyigi	38.415	3.939	660	23.336	5.929	85	17	<b>72.381</b>	<b>13%</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>
<b>Province</b>	<b>244.396</b>	<b>28.706</b>	<b>6.001</b>	<b>210.041</b>	<b>47.992</b>	<b>9.389</b>	<b>7.657</b>	<b>554.182</b>	<b>100%</b>	
Proportion	44%	5%	1%	38%	9%	2%	1%	100%		
Classement	1er	4 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>			

Source : DPAE Ruyigi/mars 2006

**Graphique 2**  
**Production des cultures vivrières de la commune Ruyigi**  
**comparée aux productions des autres communes en%**





### 3.2.1.2. Production des cultures vivrières

En se référant au tableau 3.2 ci-dessous, l'importance relative des principales cultures dans la commune se présente de la manière suivante : **première** : banane, 53% des vivriers de la commune ; **deuxième** : manioc avec 32% ; **troisième** : patate douce avec 8% ; **quatrième** : haricot avec 5% ; **cinquième** : maïs avec 1% ; **sixième** : pomme de terre avec moins de 1% et **septième** : riz avec une moindre production car l'introduction de cette denrée est récente dans cette commune.

#### a) Banane

La commune produit annuellement 38.415 tonnes, soit 16% de la production totale de la banane provinciale. De ce fait, elle est la **quatrième** commune productrice de la banane de la province.

La banane est la **première** culture dans la commune au point de vue de l'importance relative. Elle contribue annuellement pour 53% dans la production totale des vivriers de la commune.

La production de la banane a fortement augmenté; 122% entre 2001 et 2005. La banane tend à remplacer le manioc qui disparaît de plus en plus sous l'effet de la Mosaïque.

La banane est cultivée sur toute l'étendue de la commune et constitue une plante très précieuse pour la population.

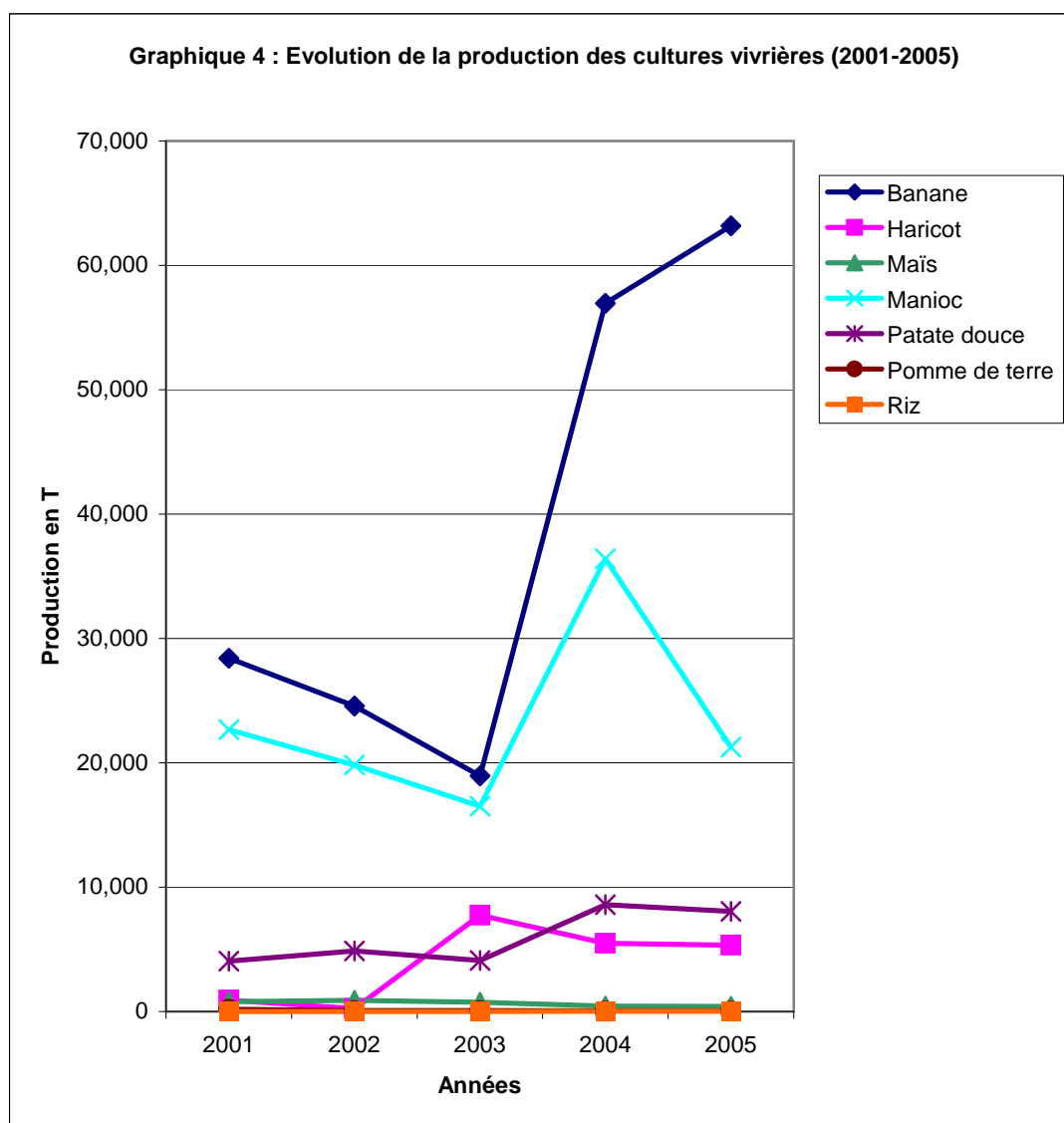
En effet, la banane à fruit féculent ou « Igisahira » est consommée bouillie, grillée ou frites. Cette variété ne jaunit pas à maturité ; tandis que la banane à bière est récoltée après maturité puis soumise à l'ensilage pour la fabrication de la bière appelée « Isongo ». La banane douce consommée comme dessert comprend des sous-variétés dont la banane naine dénommée « Akamaramasenge » et une autre grande appelée « Ikgurube ».

La banane tend à remplacer le manioc qui disparaît de plus en plus sous l'effet de la Mosaïque.

Tableau 3.2. Evolution des cultures dans Ruyigi 2001-2005 (tonnes)

Années	2001	2002	2003	2004	2005	Total	Prod. Moy.	Prop. en %	Classement	Ecart	Taux d'accroissement en %
Banane	28.415	24.576	18.951	56.943	63.190	192.075	38.415	53	1 <sup>er</sup>	34.775	122
Haricot	920	228	7.732	5.481	5.336	19.697	3.939	5,4	4 <sup>ème</sup>	4.416	480
Maïs	806	899	741	438	418	3.302	660	1	5 <sup>ème</sup>	- 388	- 48
Manioc	22.677	19.815	16.515	36.409	21.262	116.678	23.336	32,2	2 <sup>ème</sup>	- 1.415	- 6
Patate douce	4.046	4.881	4.090	8.579	8.050	29.646	5.929	8,2	3 <sup>ème</sup>	4.004	99
Pomme de terre	173	84	70	50	48	425	85	0,1	6 <sup>ème</sup>	- 125	- 72
Riz	6	7	8	30	35	86	17	0	7 <sup>ème</sup>	29	483
Prod.totale annuelle	<b>57.043</b>	<b>50.490</b>	<b>48.107</b>	<b>107.930</b>	<b>98.339</b>	<b>361.909</b>	<b>72.381</b>	100%		41.296	72

Source : DPAE Ruyigi/mars 2006



b) Manioc

Sur le plan provincial, Ruyigi est la **quatrième** commune productrice du manioc avec une contribution annuelle de 23.336 tonnes, soit 11% de la production totale du manioc de la province.

Dans la commune elle-même, le manioc vient en tête (**première**) avec une contribution annuelle de 53% dans la production totale des vivriers de la commune.

Le manioc a connu une chute de 6% entre 2001 et 2005. Cette chute est justifiée par l'attaque du manioc par la « Mosaïque » ou « Cassava Mosaic Disease (CMD), une maladie virale qui attaque ses feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse.

Le manioc est omniprésent dans toute la commune et constitue l'aliment de base le plus consommé par toute la population. Sa variété « amère » se consomme sous forme de farine pétrie appelée « Ubugari » ; tandis que la variété « douce », elle, se consomme sous forme de tubercule cuite, grillée voire crue. Les feuilles de manioc (Isombe) constituent une légume très appréciée.

#### c) Patate douce

Ruyigi est la **quatrième** commune productrice de la patate douce de la province avec sa production moyenne annuelle de 5.929 tonnes. Cette commune contribue à hauteur de 12% dans la production totale de la patate douce de la province.

La patate douce occupe également la **troisième** place au point de vue importance dans la production totale des vivriers de la commune avec une contribution annuelle de 8,2%.

La production de la patate douce a connu une augmentation de 99% entre 2001 et 2005. En effet, la plupart d'ONGs, agissant dans le rapatriement, y achètent les boutures de la patate douce pour les distribuer aux rapatriés et aux sinistrés de la dernière sécheresse.

Au même titre que la banane et le manioc, la patate douce constitue également un aliment de base pour la population de la commune Ruyigi.

La culture de la patate douce est peu exigeante au point de vue climat, sol et entretien. Elle est appréciée par les agriculteurs pour sa facilité de culture et son cycle végétatif relativement court.

Plusieurs variétés sont connues, certaines pour leur précocité et d'autres pour la mise en valeur des terres vierges.

Les patates douces sont parfois grignotées crues, mais le plus souvent cuites sous la cendre (grillées) ou bouillies avec le haricot.

d) Haricot

La commune Ruyigi produit annuellement 3.939 tonnes de haricot. Ce qui représente 14% de la production totale du haricot de la province. Cette situation place la commune Ruyigi en **troisième** position quant à la production totale du haricot de la province.

Le haricot est la **quatrième** culture dans la commune en terme d'importance relative.

Il contribue annuellement pour 5,4% dans la production totale des vivriers de la commune.

La production du haricot a connu une augmentation de 480% entre 2001 et 2005.

La demande de cette denrée par les commerçants de Rutana, de Gitega et de Ruyigi est très forte. Néanmoins, il existe des problèmes de gestion des récoltes car une bonne partie des productions est vendue après la récolte.

Le haricot est la légumineuse la plus répandue et compte parmi les aliments de base des populations. En effet, le haricot est présent dans tous les repas quotidiens des ménages tant ruraux qu'urbains. Il constitue ainsi une bonne source des protéines.

e) Maïs

Le maïs, avec ses 660 tonnes par an, Ruyigi contribue pour 11% dans la production totale du maïs provincial. Ce qui lui confère la **cinquième** place en tant que commune productrice du maïs dans la province.

Le maïs est la **cinquième** culture au point de vue de la production des cultures vivrières de la commune avec une production moyenne annuelle de 1% .

Cette denrée a également connu une décroissance à cause de la sécheresse des dernières années. Cette culture est surtout victime de la maladie des bandes et des attaques par les chenilles foreuses des tiges. Le maïs a chuté de 48% entre 2001 et 2005.



f) Pomme de terre

Ruyigi est la **cinquième** commune productrice de la pomme de terre de la province avec 85 tonnes par an, en dessous de 1%, une production marginale dans la commune.

La pomme de terre est la **sixième** culture dans la commune en termes d'importance relative.

Sa production a connu une chute de 72% entre 2001 et 2005.

g) Riz

Ruyigi est la **cinquième** commune productrice de riz. Sa contribution dans la production provinciale du riz est marginale..

Le riz est la **septième** culture au point de vue de sa production dans la commune.

Entre 2001 et 2005, le riz a chuté de 483% à cause de la sécheresse de ces dernières années.

### **3.2.2. Cultures industrielles**

La seule culture industrielle pratiquée dans la commune est le caféier, mais la commune en demeure une zone marginale. C'est pour cette raison que l'OCIBU et la SOGESTAL y sont absents. L'encadrement des caféiculteurs est assuré par la DPAE.

Le café est vendu aux commerçants en provenance de Ruyigi, Gitega et Cankuzo.

### **3.2.3. Cultures maraîchères**

Les cultures maraîchères rencontrées sont : les amarantes (Irenga renga), le chou, la tomate, l'oignon, l'aubergine, la carotte, le poireau et le poivron.

Il est à déplorer que la production de ces cultures est mal connue par manque d'un système de collecte de données et des structures d'exploitation organisées.

#### **3.2.4. Cultures fruitières**

Les principales variétés rencontrées sont les avocatiers, les orangers et les pruniers.

Les modes de production sont généralement rudimentaires, la plupart des arbres fruitiers étant plus le résultat de la germination spontanée de graines et noyaux jetés que du semis au sens propre.

Les quantités des fruits produits et commercialisés sont très mal connues. La production est consommée à l'intérieur de la commune et une petite quantité est exportée vers les communes et provinces voisines.

### **3.3. FACTEURS DE PRODUCTION**

Il s'agit essentiellement de la terre, de la main d'œuvre et des intrants agricoles (semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires, ...), de l'encadrement technique des agriculteurs (vulgarisation agricole) et du financement des activités agricoles (crédits).

#### **3.3.1. Disponibilité des terres**

Outre les vastes étendues des terres non occupées suite à sa faible densité, la commune de Ruyigi détient 22 marais aménageables totalisant 1.117 ha dont seulement 130 ha de marais, soit 11,6%, sont aménagés.

Dans la région du Buyogoma, seule la commune Ruyigi possède une superficie importante à aménager ; 987 ha, soit 10% des marais aménageables. Cette situation lui confère la troisième position derrière les deux communes du Moso citées ci-haut.

Tableau 3.3 : Superficies des marais par communes de la province Ruyigi.

Communes	Superficie des marais en mars 2006 (ha)				Proportions %
	Superficie totale des marais	Superficies totales aménageables	Superficies totales aménagées	Superficies totales disponibles à aménager	
Butaganzwa	580	580	35	545	5,79%
Butezi	92	92	20	72	0,76%
Bweru	780	780	103	677	7,19%
Gisuru	3.570	3.570	30	3.540	37,60%
Kinyinya	3.333	3.333	146	3.187	33,85%
Nyabitsinda	533	533	125	408	4,33%
Ruyigi	1.117	1.117	130	987	10,48%
<b>Total</b>	<b>10.005</b>	<b>10.005</b>	<b>589</b>	<b>9.416</b>	<b>5,8%</b>

Source: DPAE Ruyigi/ mars 2006

Les 987 ha non encore aménagés constituent une bonne potentialité pour l'extension des terres à emblaver.

Tableau 3.4 : Répartition des marais de la commune Ruyigi

Nom du bassin versant	Nom du marais	Superficie en ha	Superficie aménagée
Mukazyé	Vyamvura	25	-
Ntaruka	Mucinywere	60	-
Ntaruka	Gishuha	40	-
Rugoma	Nyagasonga	50	-
Sanzu	Sanzu	476	122
Sanzu	Kigororero	5	-
Sanzu	Mugaharo	16	8
Sanzu	Yatsinda	15	-
Sanzu	Nyabaha	40	-
Sanzu	Kadahokwa	20	-
Sanzu	Kiryama	15	-
Sanzu	Nkokoma	30	-
Sanzu	Nyamusuka	10	-
Sanzu	Mugatare	16	-
Sanzu	Mwogo	140	-
Sanzu	Kigazo	27	-
Sanzu	Mugabo	30	-
Sanzu	Nyanzari	20	-
Sanzu	Nyamurungu	25	-
Sanzu	Rutimbura	15	-
Sanzu	Rusabagi	32	-
Sanzu	Murubindi	10	-
	Total	1.117	130

Source : Agronome communal/mars 2006

### 3.3.2. Main d'œuvre

La main d'œuvre utilisée dans l'agriculture est pratiquement familiale et non rémunérée.

La plupart de jeunes, devant la famine qui s'est installée depuis deux ans, traversent la frontière pour s'installer en Tanzanie en quête d'emploi.

Les facteurs qui concourent à cet exode sont l'absence, dans la commune, des activités génératrices de revenus, l'oisiveté et les conditions sociales très difficiles.

### **3.3.3. Intrants agricoles**

#### **3.3.3.1. Les semences et boutures**

Les besoins en semences et boutures de la commune demeurent toujours insatisfaits. Les semences et boutures améliorées font défaut. Les agriculteurs recourent aux semences tout venant et souvent dégénérées.

Cette situation est due aux difficultés financières et de fonctionnement que connaît la DPAE, jadis commise aux tâches de multiplication et de distribution des semences.

Il est à signaler que la commune Ruyigi disposait de deux centres semenciers totalisant 108 Ha, les plus importants de la province. L'un de ces centres a été cédé à l'évêché de Ruyigi pour la construction des infrastructures sociales ; l'autre est à l'abandon et confié aux agriculteurs privés.

#### **3.3.3.2. Engrais et produits phytosanitaires**

Bien que les besoins en ces intrants soient réels pour restituer la fertilité et lutter contre les attaques des insectes et les maladies des cultures, leur utilisation n'est pas courante dans la commune comme dans toute la province, car non disponibles ou très coûteux quand on les trouve.

### **3.3.4. Encadrement technique (vulgarisation agricole)**

La commune dispose d'un agronome communal, de trois assistants de zone et de 24 moniteurs agricoles recrutés à partir d'avril 2006. Les moniteurs agricoles constituent le noyau le plus important de la vulgarisation, car proches des agriculteurs.

Selon la DPAE/Ruyigi, l'effectif est au complet au niveau de la commune : 1 Agronome communal, 3 assistants de zone et 24 moniteurs agricoles.

Cependant, malgré la présence des ressources humaines aussi importantes, l'encadrement des agriculteurs et éleveurs par cette structure reste inopérant depuis quelques années à cause de :

- La démotivation consécutive à la modicité des salaires ;
- Le manque de moyens d'intervention dont les moyens de déplacement ;
- Le manque de recyclage des agents de terrain ;
- Le manque d'outils de travail : papier, outils tels que la chaîne d'arpenteur...
- Le manque de moyens de déplacement.

### **3.3.5. Financement des activités agricoles**

Les deux institutions financières dont dispose la commune : la COOPEC et la BPB n'accordent pas de crédits aux agriculteurs, ces derniers ne présentent aucune garantie contrairement aux fonctionnaires qui en sont les bénéficiaires privilégiés.

### **3.4. INTERVENANTS**

- SOPRAD qui aide dans la distribution des semences de haricot ;
- Action Contre la Faim ;
- DPAAE s'occupe de l'encadrement technique des populations et distribue des semences sélectionnées (haricot, maïs, soja, engrais, le café, corde de patate douce, le riz).

### **3.5. PRINCIPALES CONTRAINTES**

- Le manque de formations/recyclage pour le personnel technique ;
- La fréquence des maladies et ravageurs des cultures ;
- La non-disponibilité d'intrants agricoles : semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires;
- Insuffisance d'encadrement lié au manque d'outils de travail et de moyen de déplacement pour les encadreurs agricoles ;
- L'absence de financements.

## CHAPITRE IV : ELEVAGE

L'élevage pratiqué dans la commune est du type traditionnel et constitué des bovins, caprins, ovins, porcins et de la volaille.

La commune Ruyigi compte des animaux de race locale et ceux de race améliorée pour les bovins. Ces animaux ne bénéficient rarement de soins de santé de base ni d'un supplément alimentaire.

### 4.1. SITUATION ACTUELLE DES EFFECTIFS DU CHEPTTEL

Les données chiffrées utilisées dans les analyses ci-dessous proviennent des estimations fournies par les services de l'élevage tant au niveau provincial que déconcentré.

#### 4.1.1. Importance numérique par rapport à la province

En se référant au tableau 4.1 « Situation du cheptel en province de Ruyigi », la commune Ruyigi a enregistré, en 2005, 22.231 têtes d'animaux, soit 18% du cheptel de la province.

Ainsi, Ruyigi est la **troisième** commune, après Kinyinya et Gisuru, en terme de l'importance numérique du cheptel.

Ses bovins représentent 20% des bovins de la province. Ceci lui confère la **deuxième** position en nombre de bovins de la province, après Bweru.

Il vient **en troisième** position au niveau de la province en ce qui concerne l'effectif de la volaille 5.401 unités, soit 14 % ; **quatrième** en ovins (13%) et **sixième** porcins (5%).

#### 4.1.2. Importance numérique de chaque espèce dans la commune

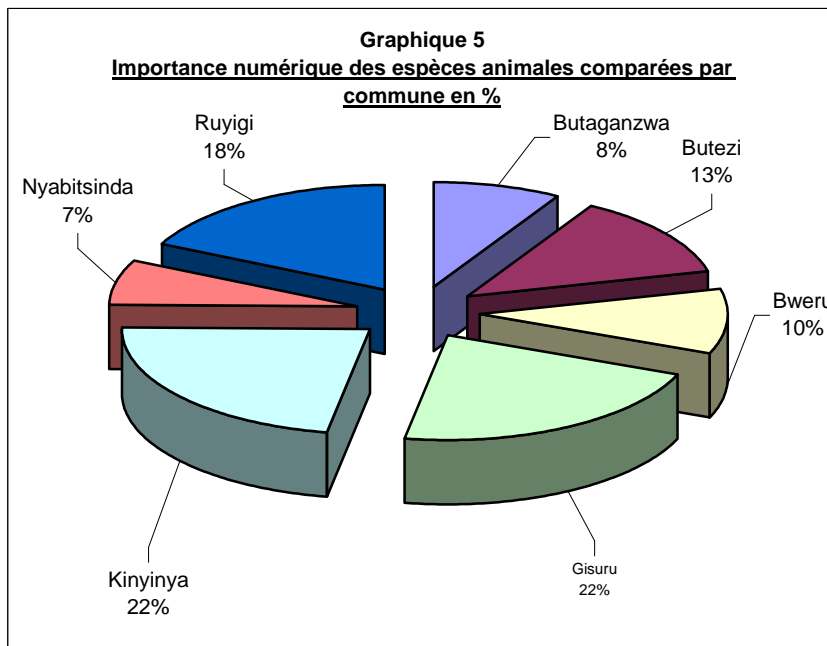
Sur le plan de la commune, l'importance numérique se présente de la manière suivante :

**Première** espèce : caprin avec 14.232 têtes, soit 64% du cheptel total de la commune (22.231 têtes); **deuxième** : volaille avec 24% ; **troisième** : bovin avec 7% ; **quatrième** : Ovins avec 4% et la **dernière** espèce : porcin avec 1%.

Tableau 4.1. Situation du cheptel en province Ruyigi (2005)/Têtes

Espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total
Commune						
Butaganzwa	909	619	6.760	165	1.822	10.275
Butezi	1.017	1.025	9.716	211	3.884	15.853
Bweru	1.873	814	5.501	18	4.164	12.370
Gisuru	830	1.247	12.344	1.311	11.374	27.106
Kinyinya	1.470	1.351	15.417	449	9.261	27.948
Nyabitsinda	243	334	4.099	273	3.357	8.306
Ruyigi	1.628	841	14.232	129	5.401	22.231
<b>Total</b>	<b>7.970</b>	<b>6.231</b>	<b>68.069</b>	<b>2.556</b>	<b>39.263</b>	<b>124.089</b>

Source : DPAE Ruyigi mars 2006





## **4.2. SYSTEMES D'ELEVAGE ET EVOLUTION DES ESPECES**

La tendance décroissante du cheptel de la commune a pour cause le pillage des animaux lors de la guerre civile. En effet, au passage dans la commune, les rebelles s'approprièrent des animaux pour leur approvisionnement.

### **4.2.1. Les bovins**

#### **4.2.1.1. Système d'élevage**

Le système d'élevage est extensif traditionnel. Les troupeaux sont de petites dimensions, environ 10 têtes chacun.

Les animaux, tous de race locale « *Ankole* », sont nourris par de pâturages naturels où ils sont quotidiennement conduits et gardés par des bouviers (Abungere).

Il s'agit d'animaux peu productifs, mais qui présentent l'avantage de résister aux mauvaises conditions d'élevage et aux maladies tropicales.

Un nombre assez réduit d'éleveurs font l'élevage bovin en stabulation permanente et donnent du supplément à l'étable comme les cultures fourragères et les concentrés.

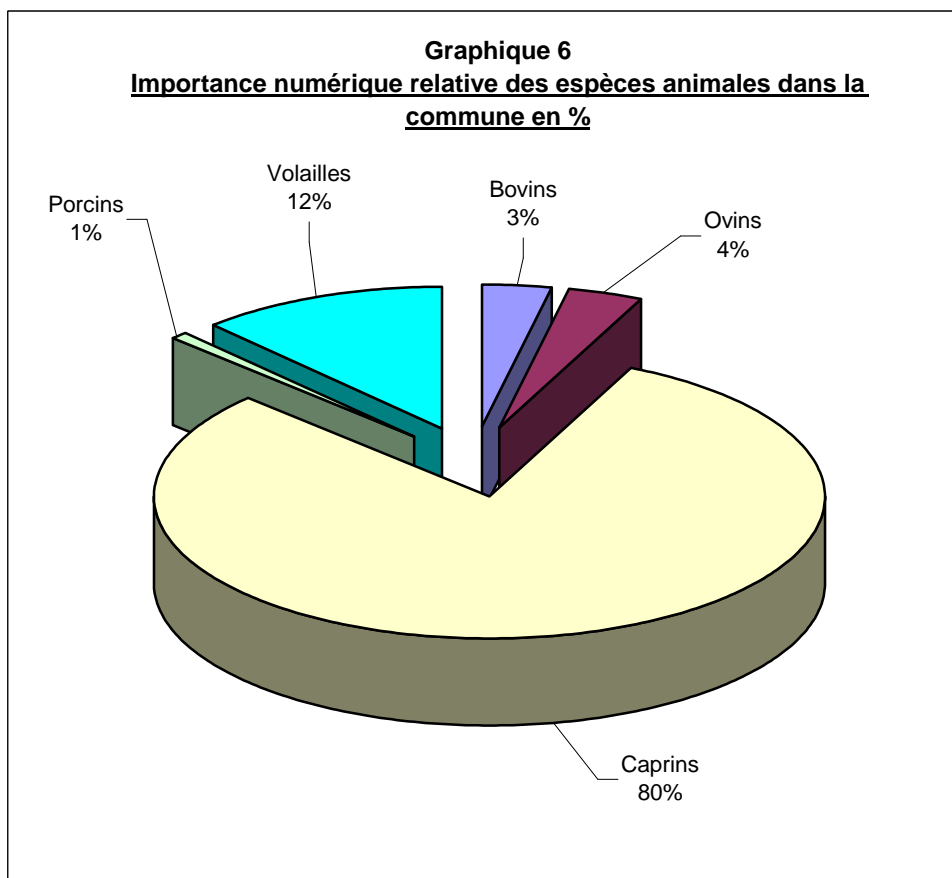
En matière de soins de santé, les animaux ne bénéficient que peu et même pas du tout des soins préventifs et curatifs par manque des médicaments vétérinaires et quand ces derniers sont disponibles, leurs coûts sont très élevés ne permettant pas aux éleveurs d'y accéder.

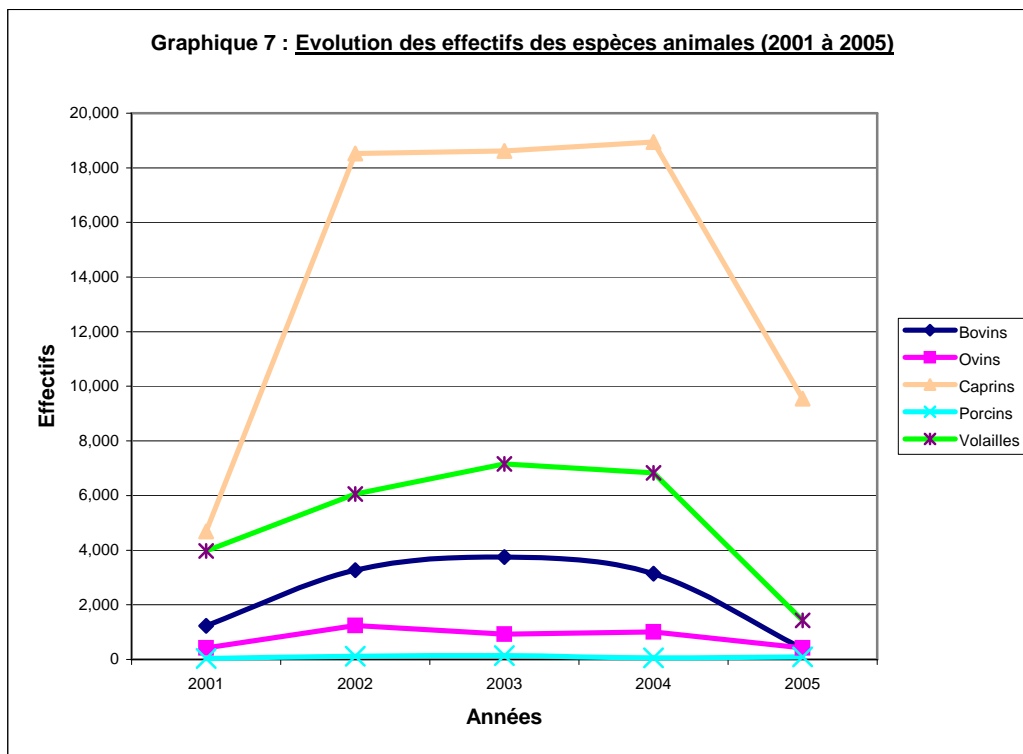
L'élevage de bovins n'est pas pratiqué pour des raisons commerciales, mais pour le prestige social. Il constitue en soi une épargne oisive pour résoudre certains problèmes auxquels l'éleveur accorde une importance vitale (dot, retour de dot, amende, grandes cérémonies, frais scolaires et de santé, etc...).

Tableau 4.2 : Evolution des espèces animales (2001-2005)

Années \ Espèces	2001	2002	2003	2004	2005	Ecart	%
Bovins	1.234	3.265	3.751	3.142	1.628	394	32
Ovins	423	1.239	927	1.009	841	418	99
Caprins	4.683	18.523	18.623	18.941	14.232	9.549	204
Porcins	35	122	142	61	129	94	269
Volaille	3.971	6.053	7.158	6.834	5.401	1.430	36,01
Total	10.346	29.202	30.601	29.987	22.231	11.885	115

Source : DPAE Ruyigi mars 2006





#### 4.2.1.2. Effectifs

Les bovins de la commune Ruyigi ne représentent que 20% de tous les bovins de la province Ruyigi. Ce qui place cette commune en **deuxième** position après Bweru quant au nombre de bovins de la province.

**Troisième** en importance numérique, cette espèce représente seulement 7% du cheptel de la commune.

Les effectifs des bovins de la commune ont accusé un taux de croissance de 32% entre 2001 et 2005.

Cette croissance s'explique par le retour de la paix dans la commune. La plupart d'éleveurs ont entrepris le repeuplement de leurs troupeaux en achetant de nouveaux animaux.

## **4.2.2. Les ovins**

### **4.2.2.1. Système d'élevage**

Les ovins sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel et souvent concomitamment avec les bovins ; les moutons accompagnant le gros bétail aux pâturages.

Ces animaux sont laissés en divagation toute la journée, soit attachés dans les exploitations agricoles et regagnent leurs abris au coucher du soleil.

Les animaux ne sont pas nourris par leurs propriétaires ni reçoivent non plus des soins de santé. En divagation, ils se nourrissent de la verdure, écorces...qu'ils rencontrent sur leur passage.

Les moutons n'ont pas de valeur économique ni sociale pour l'éleveur qui ne leur accorde pas beaucoup d'attention.

### **4.2.2.2. Effectifs**

Ruyigi occupe la **quatrième** place dans la province quant à l'importance numérique des moutons avec 841 têtes, soit 13% des moutons de la province.

Les ovins occupent la **quatrième** position quant à l'importance numérique. Ils représentent 4% du cheptel de la commune.

Leurs effectifs ont passé de 423 unités en 2001 à 841 unités en 2005, accusant ainsi un taux d'accroissement positif de 99%.

Cette importante augmentation des ovins est due au fait que la population de Ruyigi mange de plus en plus le mouton et le vend à la communautés musulmane.

### **4.2.3. Les caprins**

#### 4.2.3.1. Système d'élevage

Les chèvres ne sont pas non plus l'objet d'élevage à proprement parler. Ces animaux sont laissés en divagation toute la journée, soit attachés dans les exploitations agricoles et regagnent leurs abris au coucher du soleil.

Dans les collines où les exploitations ne sont pas éloignées des habitations, les chèvres, sont attachées à un piquet autour duquel elles broutent l'herbe. Cette pratique dure tout le cycle végétatif des cultures et les animaux sont relâchés après la récolte pour reprendre leur divagation.

Les soins vétérinaires, la castration, ... ne sont pas d'usage dans l'élevage des caprins.

#### 4.2.3.2. Effectifs

Avec ses effectifs de 14.232 chèvres en 2005, Gisuru est la **deuxième** commune quant à l'importance numérique de toutes les chèvres de la province.

La **première** place quant à l'importance numérique revient aux caprins qui, avec 14.232 têtes représentent 64% du cheptel de la commune.

Leurs effectifs ont connu, entre 2001 et 2005, un taux d'accroissement de 204%.

Malgré la crise politique qui a secoué le pays avec ses effets négatifs (pillages), les caprins se sont toujours bien comportés. Ils s'adaptent mieux aux conditions alimentaires de la commune et résistent à toutes sortes des maladies.

#### **4.2.4. Les porcins**

##### 4.2.4.1. Système d'élevage

Les porcs, tous de race locale, sont exploités en système extensif et quelques fois en semi-stabulation où ils sont nourris des sous-produits de l'exploitation agricole, des fourrages ramassés dans la nature, des restes de cuisine et de résidus de la récolte.

##### 4.2.4.2. Effectifs

Ruyigi est la **cinquième** commune avec 5% des porcs de la province.

Les porcs occupent la **dernière** place en nombre avec 1% du cheptel de la commune.

Entre 2001 et 2005, les porcs ont connu une augmentation de 94 unités, soit un taux d'accroissement négatif de 269%.

En effet, une forte mortalité des porcs s'est manifestée au cours de ces années de guerre qui ont provoqué le manque d'alimentation et des mauvaises conditions d'entretien auxquelles ces animaux ont difficilement résisté.

#### **4.2.5. La volaille**

##### 4.2.5.1. Système d'élevage

Le système d'élevage avicole traditionnel, largement dominant, consiste à élever quelques poules en liberté, sans alimentation ni soins de santé.

La race locale est la seule rencontrée dans toute la province. Elle est rustique, de petite taille et ne donne que quelques dizaines d'œufs par an.

#### 4.2.5.2. Effectifs

Ruyigi est la **troisième** commune en importance numérique de la volaille de la province avec 14%.

Cette espèce occupe la **deuxième** place avec 24% du cheptel de la commune.

Leur taux d'accroissement entre 2001 et 2005 est de 36% soit une augmentation de 1.430 unités au cours de cette période. Les poules de race locale sont rustiques et résistantes aux maladies et se produisent relativement vite.

### **4.3. SANTE ANIMALE**

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune Ruyigi.

#### **4.3.1. Les principales maladies**

Le manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'absence de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune.

Selon le vétérinaire communal, les principales maladies rencontrées dans la commune sont des maladies parasitaires et virales.

##### 4.3.1.1. Les maladies parasitaires

Il s'agit plus particulièrement des parasitoses sanguines, des verminoses, des bactériennes et celles liées à la reproduction.

Les parasitoses sanguines sont considérées comme la principale source de la morbidité du bétail :

- Les maladies transmises par les tiques dont la plus redoutable est la Théilérose (East Coast Fever) qui demeure sans traitement efficace, ensuite la Piroplasmose, l'Anaplasmosse ainsi que la Cowdriose (Nzerere);
- Les maladies transmises par les insectes piqueurs dont la Trypanosomiase.

Les verminoses qui sont considérées comme les maladies les plus importantes des ruminants dans cette commune. Il s'agit de l'infestation des animaux par vers ronds (Ascaridioses, Strongyloses) et les vers plats (Distomatoses) affectent toutes les espèces domestiques de la commune. Les jeunes animaux sont les plus affectés et l'effet des verminoses sur leur croissance est manifeste.

#### 4.3.1.2. Les maladies virales

La fièvre aphteuse est signalée chez les bovins. Elle provient de la Tanzanie avec du bétail importé.

Les petits ruminants développent de temps en temps d'Ecthyma contagieux qui est la seule maladie infectieuse signalée pour ces espèces.

La pathologie de la volaille est dominée par la Pseudo- peste aviaire (Newcastle Disease) qui cause de dégâts et pertes importants au sein des élevages ; la vaccination contre cette maladie n'étant plus effectuée.

#### 4.3.1.3. Maladies bactériennes

Dans cette catégorie sont identifiées la Brucellose, la Tuberculose et la Colibacillose des veaux.



### **4.3.2. Modes thérapeutiques**

#### **4.3.2.1. Traitement préventif**

Il n'existe pas de traitement préventif consistant à respecter les règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation...) et des vaccinations.

Concernant le traitement curatif qui implique l'achat des médicaments à administrer aux animaux reconnus malades après diagnostic, les produits vétérinaires ne sont pas souvent disponibles et quand il y en a, leurs prix sont tellement élevés que rares sont les éleveurs qui y accèdent.

Les soins de base telles que la vaccination, les vermifugations, les castrations... ne sont plus assurés. Ceci ne permet pas aux petits éleveurs de juguler les maladies, même si celles-ci sont signalées à temps.

### **4.3.3. Infrastructures zoo-sanitaires**

Le tableau 4.3. ci-dessous donne la situation des infrastructures zoo-sanitaires de la commune.

Il en ressort que les deux dipping-tanks (de Ruyigi et Rusengo) ainsi que le centre vétérinaire de Rusengo ne sont plus fonctionnels. Par contre, les 56 couloirs d'aspersion, le centre vétérinaire de Kigarika et les deux aires d'abattage fonctionnent relativement bien.

Tableau 4.3. Infrastructures zoo-sanitaires

Type d'infrastructures	Nombre	Localité	Etat	Disponibilité produits
Dipping-tank	2	Ruyigi Rusengo	Mauvais Mauvais	Interrompue Interrompue
Couloirs d'aspersion	56	Ruyigi, Rukaragata, Karambi, Kigamba, Gisoro	Bon	Régulière
Centre vétérinaire	2	Kigarika Rusengo	Bon Mauvais	Régulière Interrompue
Aire d'abattage	2	Ruyigi Rusengo	Bon Bon	Régulière Régulière

Source : Vétérinaire Communal

#### **4.4. LES PRODUITS ET SOUS PRODUITS DE L'ELEVAGE**

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. On n'y fabrique pas de la charcuterie.

Il est dommage que les sous-produits d'abattages ne soient pas valorisés. Il s'agit particulièrement de :

- Peaux séchées qui pourraient être exportées ou utilisées dans l'artisanat particulièrement dans la fabrication des chaussures, dans la maroquinerie... Il faut cependant signaler l'achat des peaux par quelques commerçants provenant de Bujumbura et Gitega ;
- Cornes et onglets à partir desquels l'on pourrait fabriquer des boutons, peignes et autres parures ;
- Os et sang pour la fabrication des aliments du bétail.

#### **4.5. APICULTURE**

Dans la commune Ruyigi, l'élevage des abeilles est pratiqué de manière traditionnelle et d'une façon plus ou moins améliorée dans la zone Rusengo par les associations d'apiculteurs. Le miel produit est consommé localement et une partie est vendue aux centres urbains de Ruyigi, Gitega et Bujumbura.

La situation de cet élevage est illustrée par le tableau ci-dessous.

Tableau 4.4. Situation de l'élevage des abeilles

<b>Zone</b>	<b>Nombre de groupements</b>	<b>Membres</b>	<b>Nombre de ruches</b>	
			<b>Traditionnelles</b>	<b>Modernes</b>
Rusengo	1	6	250	150
Ruyigi	1	8	200	
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>450</b>	<b>150</b>

Source : DPAE Ruyigi/mars 2006

D'après le tableau 4.4, la commune dispose de 2 groupements d'apiculteurs totalisant 14 membres. Ces groupements pratiquent leur élevage dans 600 ruches dont 450 traditionnelles et 150 modernes.

#### **4.6. INTERVENANTS**

- DPAE qui s'occupe de l'encadrement technique des groupements d'éleveurs de caprins dans différentes collines ;
- Personnel : Un seul vétérinaire pour toute commune qu'est Ruyigi.

#### **4.7. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER**

##### **4.7.1. Contraintes**

- Le manque des produits zoo-sanitaires, d'intrants vétérinaires et d'élevage : médicaments, instruments vétérinaires...;
- La détérioration des infrastructures zoo-sanitaires ;
- L'insuffisance et non-qualification des encadreurs ;

- La déclaration des épizooties sans intervention conséquente du service technique dépourvu de moyens d'encadrement ;
- L'absence d'animaux de race améliorée pour la quasi-totalité des espèces animales ;
- Le manque de moyen de déplacement : les encadreurs ne sont pas en mesure d'atteindre les éleveurs ;
- L'insuffisance de groupements organisés des éleveurs ;
- L'absence de structure de financement des activités d'élevage.

#### **4.7.2. Stratégies à mener**

- Promouvoir l'élevage de petits ruminants à cycles court ;
- Repeupler le cheptel bovin ;
- Distribuer les intrants et les produits vétérinaires ;
- Recruter des encadreurs collinaires.

## **CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE**

### **5.1. INTRODUCTION**

La pêche n'est pas pratiquée dans la commune Ruyigi. Pour répondre aux besoins de la protéine animale, la population s'adonne à la pisciculture familiale.

Cependant, cette activité n'est pas suffisamment développée dans cette commune comme dans toute la province d'ailleurs.

### **5.2. SITUATION DES ETANGS PISCICOLES**

La commune Ruyigi dispose de 9 étangs piscicoles dont 6 sont en activités et 3 non fonctionnels. Ils représentent 12% des étangs de la province, au nombre de 76.

Tableau 5.1. : Situation des étangs piscicoles dans la commune Ruyigi

<b>Collines</b>	<b>Nombre d'étangs</b>	<b>Etangs fonctionnels</b>	<b>Etangs non fonctionnels</b>	<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>Etat</b>
Rukaragata	3	3	0	533	Bon
Kigarika	3	0	3	533	Mauvais
Migege	3	3	0	466	Bon
<b>TOTAL :</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>30,75</b>	

Source : Administration locale

### **5.3. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER**

#### **5.3.1. Contraintes**

- La méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ;
- L'absence de centres de production des alvins ;
- L'absence de structure d'encadrement : une seule vulgarisatrice pour toute la province ;
- Le manque de financement.

#### **5.3.2. Stratégies/ Actions à mener**

- Installer des centres de formation en matière de pisciculture pour les encadreurs et autres agents de vulgarisation ;
- Installer des centres de production d'alevins de bonne qualité ;
- Implanter d'autres étangs piscicoles dans la commune.

## CHAPITRE VI : FORETS

### 6.1. INTRODUCTION

L'inventaire des boisements de la commune Ruyigi montre que toutes les forêts naturelles sont en voie de disparition ; la population compte toujours sur ces boisements pour le bois de chauffe. Chaque année, les feux de brousse font de ravages.

Selon l'agronome forestier de la commune, il n'existe pratiquement plus des forêts naturelles dans la commune. Aussi ce chapitre ne parlera que des boisements artificiels.

### 6.2. BOISEMENTS ARTIFICIELS/REBOISEMENTS

Le reboisement consiste à planter des arbres dans les zones fortement touchées par l'érosion, la dégradation des sols, la pénurie en énergie-bois.

On dénomme « Domanial » tout boisement de plus de 10 ha et appartenant à l'Etat ; « Communal » celui inférieur à 10 ha.

#### 6.2.1. Situation actuelle des boisements

Le tableau ci- dessous donne la situation des boisements dans la province de Ruyigi.

Tableau 6.1. Situation des boisements artificiels (en ha) dans la province Ruyigi

Communes	Etat	Communaux	Privés	Collectivités	Communautaire	Total
Butaganzwa	1029	253	159	56	4	1501
Butezi	721	138	420	111	0	1390
Bweru	2193	56	13	80	9	2351
Gisuru	0	111	86	40	0	237
Kinyinya	0	153	131	0	4	288
Nyabitsinda	218	25	6	0	0	249
Ruyigi	1167	149	0	0	0	1316
<b>Province</b>	<b>5238</b>	<b>885</b>	<b>815</b>	<b>287</b>	<b>17</b>	<b>7.242</b>

Source : Département des forêts/Service forestier de Ruyigi, mars 2006.

En se référant au tableau 6.1, la commune Ruyigi détient 1.316 ha des superficies reboisées, soit 18% des superficies totales reboisées de la province. Ce qui lui confère la quatrième place dans la province en importance des superficies reboisées.

De ses 1.316 ha reboisés, 1.167 ha, soit 88,6%, appartiennent à l'Etat et 149 ha, soit 11,3%, à la commune.

Tableau 6.2. Situation des boisements dans la commune

Colline	Propriétaire du boisement				Superficie totale en ha
	Etat (Domanial)	Commune	Privé	Collectivité	
1. Kirambi	0	15,3	0	0	15,3
2. Nyaburi	45,88	0	0	0	45,88
3. Nyamirambo	220,96	0	0	0	220,96
4. Kivubo	132,57	0	0	0	132,57
5. Bugarama	48,15	0	0	0	48,15
6. Sanzu	27,29	3,84	0	0	31,13
7. Dutwe	91,44	0	0	0	91,44
8. Gisumo	151,25	0	0	0	151,25
9. Gatunguru	36,16	0	0	0	36,16
10. Kigamba	0	72,05	0	0	72,05
11. Ruyogoro	0	1,54	0	0	1,54
12. Gasenyi	63,96	0	0	0	63,96
13. Ruhwago	68,08	0	0	0	68,08
14. Migege	18,5	0	0	0	18,5
15. Kinyabakecuru	34,03	18	0	0	52,03
16. Ngarama	180,66	5,84	0	0	186,5
17. Bukinga	0	6,23	0	0	6,23
18. Nyarunazi	11,32	0	0	0	11,32
19. Buhoro	36,83	0	0	0	36,83
20. Rutimbura	0	6,77	0	0	6,77
21. Rusagamba	0	7,63	0	0	7,63
22. Rangi	0	8,42	0	0	8,42
24. Murambi	0	3,32	0	0	3,32
<b>Total</b>	<b>1167</b>	<b>149</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1316</b>
Proportion	89%	11%	0%	0%	100%
Classement	1er	2ème			

Source : Forestier communal

De ce tableau, l'on peut conclure que la plus grande partie des superficies reboisées revient à l'Etat qui détient les boisements les plus importants, 1.167 ha, soit 88,6% ; le reste appartient à la commune.

### **6.2.2. Les essences utilisées**

Les principales essences utilisées dans le reboisement sont : Eucalyptus, Pinus, Cyprès, Callitris, Cedrella...

### **6.2.3. Production des plants**

Selon le forestier communal, la production pour reboiser les superficies incendiées pendant la guerre a connu cette évolution : En 2003 : 17.340 plants ; en 2004 : 1.000 plants et en 2005 : 125.000 plants.

Tous ces plants sont distribués gratuitement aux populations.

Tableau 6.3. Production des plants forestiers

<b>Années</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>Moyenne</b>
<b>Commune</b>				
Butaganzwa	20.000	200.000	110.000	110.000
Butezi	18.000			49.000
Bweru	22.500	45.000	110.000	59.167
Gisuru	10.000	8.000	408.640	142.213
Kinyinya	15.570		110.000	41.857
Nyabitsinda	60.000			60.000
Ruyigi	17.340	1.000	125.000	47.780
<b>Total</b>	<b>163.410</b>	<b>254.000</b>	<b>863.640</b>	<b>427.016</b>

Source : Service Forestier Provincial/ Ruyigi, mars 2006

## **6.3. AGROFORESTERIE**

### **6.3.1. Objectifs de l'agroforesterie**

L'Agroforesterie est une science nouvellement introduite qui vise à l'aménagement, à la gestion et à l'amélioration des terres en introduisant des arbres dans les cultures vivrières, dans les pâturages et/ou dans les limites des parcelles paysannes. Elle a pour objectifs :

- Diversification de la production : alimentation, fourrage, bois de chauffe, engrais vert, petite construction, artisanat ;
- Conservation des sols et lutte anti-érosive : haies vives et brise-vent ;
- Augmentation de la fertilité et amélioration des sols ;
- Production du fourrage et par conséquent, production du fumier...



### **6.3.2. Systèmes d'agroforesterie pratiqués**

Tableau 6.4. : Types ou systèmes agroforestiers pratiqués

<b>Types</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Essences</b>
Agrosylvicoles	Alimentation	Avocatier, manguier
	Energie	Maesopsis, grevillea robusta
Sylvopastoraux	Fourrage	Leucaena diversifolia
Agro-sylvo-pastoraux	Alimentation	Avocatier

Source : Forestier communal, mars 2006

### **6.3.3. Les essences utilisées**

Les essences agroforestières fréquemment rencontrées dans la commune sont : Grevillea robusta, Maesopsis, Grevillea robusta, Leucaena diversifolia Avocatier, manguier.

## **6.4. EXPLOITATION FORESTIERE**

L'exploitation forestière s'opère de manière artisanale et elle concerne : le bois de feu, la production du charbon de bois et la production artisanale des bois sciés (scieurs de long). Les statistiques du bois abattu ne sont pas maîtrisées.

### **6.4.1. Le bois de feu**

Le bois de chauffe fait l'objet de ramassage et/ou de coupe (abattage des arbres par machette, hache...) puis transporté au lieu de consommation ou mis en tas sur place pour vente.

### **6.4.2. Charbon de bois**

La production du charbon de bois est issue d'un processus de transformation traditionnel appelé « Carbonisation ». La méthode en vigueur est traditionnelle et consiste en une fausse meule en terre.

Le Service Forestier de la province a recensé, en 2006, 75 charbonniers à travers la commune. Leur effectif représente 43% des charbonniers de la province (174).

Ruyigi occupe ainsi la première position quant au nombre total de charbonniers de la province.

La forte concentration des charbonniers est subséquente aux formations en carbonisation dispensées, avec les fonds FIDA, aux habitants de la commune.

Le charbon produit est expédié au chef-lieu de la province Ruyigi et à Gitega.

Tableau 6.5. Répartition des charbonniers dans différentes communes

<b>Communes</b>	<b>Charbonniers</b>
Butaganzwa	68
Butezi	8
Bweru	6
Gisuru	5
Kinyinya	10
Nyabitsinda	2
Ruyigi	75
<b>Province</b>	<b>174</b>

Source : Service Forestier Provincial/Ruyigi août 2006

### **6.4.3. Production et transformation du bois scié**

#### **6.4.3.1. Production artisanale du bois scié (scieurs de long)**

L'exploitation forestière pour la production de bois d'œuvre est essentiellement le fait des artisans forestiers communément appelés scieurs de long qui parcourent les collines pour abattre les arbres et les scier. Il s'agit donc de scieries artisanales.

#### 6.4.3.2. Transformation du bois scié

Cette activité est menée par des artisans communément appelés menuisiers qui travaillent le bois scié pour produire des ouvrages. Leurs menuiseries sont pratiquement des unités artisanales.

Tableau 6.6. Inventaire des unités de transformation des produits forestiers

<b>Communes</b>	<b>Scieurs de long</b>	<b>Menuiseries</b>
Butaganzwa	27	11
Butezi	22	8
Bweru		10
Gisuru	5	5
Kinyinya	4	3
Nyabitsinda	9	3
Ruyigi	4	4
<b>Province</b>	<b>71</b>	<b>44</b>

Source : Service forestier, DPAAE/Ruyigi/mars 2006

Le tableau ci-dessus inventorie les scieries et menuiseries artisanales de la province et démontre clairement que la commune Ruyigi détient 4 scieries et 4 menuiseries, soit respectivement 5% et 9% des scieries et menuiseries de la province.

Tableau 6.7 : Répartition des scieries et menuiseries dans les collines de Ruyigi

<b>Commune</b>	<b>Unités de transformation</b>	<b>Localisation</b>	<b>Nombre</b>
Ruyigi	Scierie localisée	Economat Général	1
		Caragata	1
		CDS Butezi	1
		Bwagiriza	1
	<b>Total</b>		<b>4</b>
Ruyigi	Menuiserie localisée	Economat Général	1
		Nyamutobo	1
		Sanzu	1
		Gasanda	1
	<b>Total</b>		<b>4</b>

Source : Forestier communal mars 2006

## **6.5. AIRE PROTEGEE**

Il n'y a pas d'aire protégée dans la commune de Ruyigi.

## **6.6. INTERVENANTS**

- DPAAE par l'entremise de son forestier communal ;
- P.S.P.T
- P.G.R.R

## **6.7. PRINCIPALES CONTRAINTES**

Les principales contraintes sont :

- La faible capacité en matière d'aménagement et de la gestion des forêts (faute de l'inventaire forestier) ;
- Le manque du personnel, du matériel et de financement produits forestiers ;
- La non -structuration de la filière bois ;
- La faible implication des populations riveraines et des administratifs dans la gestion des forêts ;
- La distribution anarchique des espaces boisées par l'administration territoriale.

## **CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT**

### **7.1. INDUSTRIE**

Il n'existe pas d'industrie dans la commune Ruyigi.

### **7.2. ARTISANAT**

L'artisanat n'est pas bien développé dans la commune où l'on rencontre, outre les menuisiers, des artistes actifs dans l'artisanat de production et celui de service.

L'artisanat d'art qui débouche sur des objets décoratifs n'est pas très pratiqué dans la commune.

#### **7.2.1. Types d'artisanat**

La commune connaît trois types d'artisanat à savoir : l'artisanat de production, l'artisanat de service et l'artisanat d'art qui débouche sur des objets décoratifs.

##### **7.2.1.1. L'artisanat de production**

Appelé également « Artisanat Utilitaire », il est le plus pratiqué dans la commune Ruyigi comme dans toute la province et accapare le plus grand nombre d'artisans et d'unités de production artisanales.

Il comprend différents métiers qui, dans l'exécution, connaissent une phase de transformation : la menuiserie pour la filière « Bois », la tuilerie et la briqueterie pour la filière « Terres-cuites et Carrières », la forge et constructions métalliques pour la filière « Fibres Végétales », la broderie et la couture pour la filière « Textile ».

Cette catégorie d'artisanat concourt à la production des biens matériaux, outillage et équipements. Elle est rencontrée dans toute la commune avec une qualité de produits variable suivant l'exigence et le pouvoir d'achat de la clientèle ainsi que le niveau technique du savoir-faire de l'artiste.

Tableau 7.1. Situation de l'artisanat de production

<b>Types d'ateliers</b>	<b>Nombre d'unités</b>	<b>Localisation (Collines)</b>
Menuiseries	11	2 au quartier Gasanda 4 au quartier Sanzu 2 à Nyamutobo 1 à Kigamba 2 à Nganji
Briqueterie	14	8 à Murehe 2 à Rutimbura 4 à Karambi
Forge	10	Kigamba
Poterie	50	Kigamba
Boulangerie	2	Quartier Gasanda
Charpenterie	1	Kigamba

Source : Coordination Provinciale de l'Enseignement des Métiers / Ruyigi, mars 2006

Ces unités d'artisanat de production sont installées pour satisfaire les besoins locaux car, aucune d'entre elles n'exporte sa production en dehors des limites provinciales.

#### 7.2.1.2. Artisanat de service

Les artisans qui s'adonnent à ce type d'activités rendent des prestations de services qui, en grande partie sont en rapport avec les réparations/entretien du matériel et équipements. Ce domaine est prospère suite aux relations entre clients et artisans. Il est généralement propriété privée des artisans.

Tableau ci-dessous fait état des artisanats de service dans la commune.

Tableau 7.2. Situation de l'artisanat de service dans la commune

<b>Types d'ateliers</b>	<b>Nombre d'unités</b>	<b>Localisation (Collines)</b>
Couture	31	29 au quartier Gasanda 1 au quartier Sanzu 1 à Nganji
Soudure	4	Quartier Gasanda
Garage	3	1 au quartier Gasanda 2 au quartier Sanzu
Coordonnerie	13	Quartier Gasanda
Salon de coiffure	13	10 au quartier Gasanda 3 au quartier Sanzu

Source : Coordination Provinciale de l'Enseignement des Métiers / Ruyigi, mars 2006

### 7.2.1.3. Artisanat d'art

L'artisanat d'art, dont les activités débouchent sur la production d'objets décoratifs, est très peu pratiqué dans la commune. L'on n'enregistre qu'un peintre et un dessinateur.

### 7.3. INTERVENANTS

- La Coordination Provinciale des Métiers ;
- PADCO/OTI ;
- GTZ/APRS ;
- Confessions religieuses (Paroisse, Eglise Méthodiste) ;
- Associations et groupements des artistes.

### 7.4. CONTRAINTES

Les plus importantes sont les suivantes :

- Le manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par des textes législatif et réglementaire appropriés ;
- L'absence d'une politique nationale de l'artisanat pouvant permettre l'encadrement et la promotion de l'artisanat ;
- L'insuffisance de formation, de perfectionnement et de qualification des artisans ;
- L'insuffisance des ressources allouées au secteur de l'artisanat (humaines, matérielles et financières) ;
- L'inadéquation production-écoulement des produits artisanaux ;
- L'accès difficile des artisans au micro-crédit et au marché public ;
- Les problèmes divers liés à la crise politique et socio-économique du Burundi.

## **CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS**

Les divers travaux de prospection géologique en province Ruyigi ont abouti à la découverte des gisements de l'or à Rusengo, colline Kugatiti de la commune Ruyigi.



## **CHAPITRE IX : ENERGIE**

### **9.1. ENERGIE HYDROELECTRIQUE**

L'essentiel du courant électrique provient de la ligne haute tension Makebuko-Ruyigi d'une moyenne de 43 km. Cette ligne est gérée par la REGIDESO. Les autres sources de moindre importance sont : la ligne haute tension Sanzu-Butezi (12,5 km) gérée par la Direction Générale de l'Hydraulique et les Energies Rurales ; la centrale hydroélectrique de Sanzu-Ruyigi et quelques groupes électrogènes.

### **9.2. COMBUSTIBLES LIGNEUX**

Les combustibles ligneux sont principalement constitués du bois de chauffe et du charbon.

L'absence des sources d'énergie et le coût élevé de cette dernière par rapport au revenu de ses populations font que le bois de chauffe et le charbon constituent les seules sources d'énergie disponible pour la population. Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat de ces populations sera faible, le bois de chauffe et le charbon demeureront encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, de l'érosion et des perturbations climatiques, ...

### **9.3. INTERVENANTS**

- REGIDESO pour la ligne haute tension ;
- DGHER pour l'électrification rurale.

### **9.4. CONTRAINTES**

- Le coût élevé des raccordements et des équipements électriques ne permettant pas à la population à faible pouvoir d'achat d'y accéder ;
- Les ruptures fréquentes des stocks en équipements électriques auprès de la REGIDESO ;
- Le personnel insuffisant et non qualifié.

## **CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES**

### **10.1. LES ECHANGES**

Les échanges commerciaux concernent essentiellement des produits agricoles (vivriers, légumes, fruits, produits agro-industriels) et d'élevage écoulés par les agriculteurs et éleveurs qui, en contre partie, s'approvisionnent en biens manufacturés provenant des centres urbains : savon, sel, étoffes, ustensiles de cuisine, sucre.

La grande partie de la production vivrière, des légumes et des fruits est commercialisée de façon informelle. Elle s'effectue d'abord au niveau des collines où les opérateurs économiques achètent directement auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires ruraux. A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable des produits le long des routes.

Les produits sont vendus soit directement aux consommateurs, soit aux intermédiaires qui les écoulent sur les marchés de Rutana et de Gitega.

Concernant les produits d'élevage, la commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied.

Les échanges s'effectuent sur des espaces aménagés, communément appelés « marchés », à des jours bien déterminés de la semaine. A ces marchés s'ajoutent les magasins, les boutiques et kiosques.

Le calendrier ci-dessous donne le calendrier des marchés dans différentes collines de la commune.

Tableau 10.1 : Calendrier des marchés

<b>Collines</b>	<b>Jours des marchés</b>
Chef lieu de la commune Ruyigi	Mercredi, Vendredi et Dimanche
Rusengo	Jeudi et Dimanche

Source : Administration communale mars 2006

## **10.2. PRIX ET UNITES DE MESURE**

### **10.2.1. Prix**

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Seule la taxe communale est imposée aux vendeurs. Les échanges entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transaction se règle par la loi de l'offre et de la demande.

Les facteurs qui déterminent les prix des animaux sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids, son âge et sa race.

### **10.2.2. Unités de mesure**

Dans les magasins et boutiques, on recourt aux mesures universelles tels que le kilogramme, le mètre, le yard, ... tandis que dans les petits marchés locaux, les transactions se font par des mesures consensuelles. Ainsi, on recourt pour :

- Graines : Casseroles (Igeleri ou Ibakuri) ;
- Tomates, Haricot : Panier (Igiseke), Casseroles ;
- Tubercules (manioc patate douce) : Tas (Umufungo), Sac (Umufuko)
- Farine de manioc ou de maïs : Verre (Ikirahuri), le panier, Casseroles,
- Huile de palme et pétrole : bouteille (Icupa) et bidon (de 5 à 20 litres), vieille bouteille de bière, Anciennes boites de tomate ou de Blue band (Ikopo)
- Banane : Régime, Main
- Légumes (lenga lenga): Botte (Umufungo),
- Bois : Fagot (Umuganda)
- Charbon et Fruits: Tas (Umufungo), Panier,

### **10.3. FINANCEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES**

Les activités commerciales sont financées à moindre mesure par les institutions financières de la place : la Banque Populaire et la COOPEC.

### **10.4. LES INFRASTRUCTURES DE CONSERVATION ET DE STOCKAGE**

Faute d'infrastructures adéquates, les produits agricoles de la commune subissent des pertes énormes dues aux attaques des rongeurs, des insectes... Ils sont, dans la plupart des cas, vendus immédiatement après la récolte.

Pour diminuer ces pertes, les agriculteurs recourent à des méthodes de conservation rudimentaires identifiées ci-dessous.

Tableau 10.2. Modes de conservation des produits agricoles

<b>Modes de conservation</b>	<b>Produits</b>
Sac	Haricots grains, Arachides gousses et graines ; Tournesols, Riz, Sorgho, Petits pois et Maïs grains
Air libre	Maïs épis et grains ; Pomme de terre
Panier	Farine de Manioc
Champs	Manioc, Pomme de terre, autres Tubercules
Grenier	Maïs carotte et Sorgho épis
Hangar	Arachides gousse ; Maïs carottes ; Pomme de terre
Fût	Arachides graines
Galleries	Colocases, tubercules

Source : Agronomes communaux/Ruyigi, mars 2006

## **10.5. VOIES ET MODES D'EVACUATION**

### **10.5.1. Réseau routier**

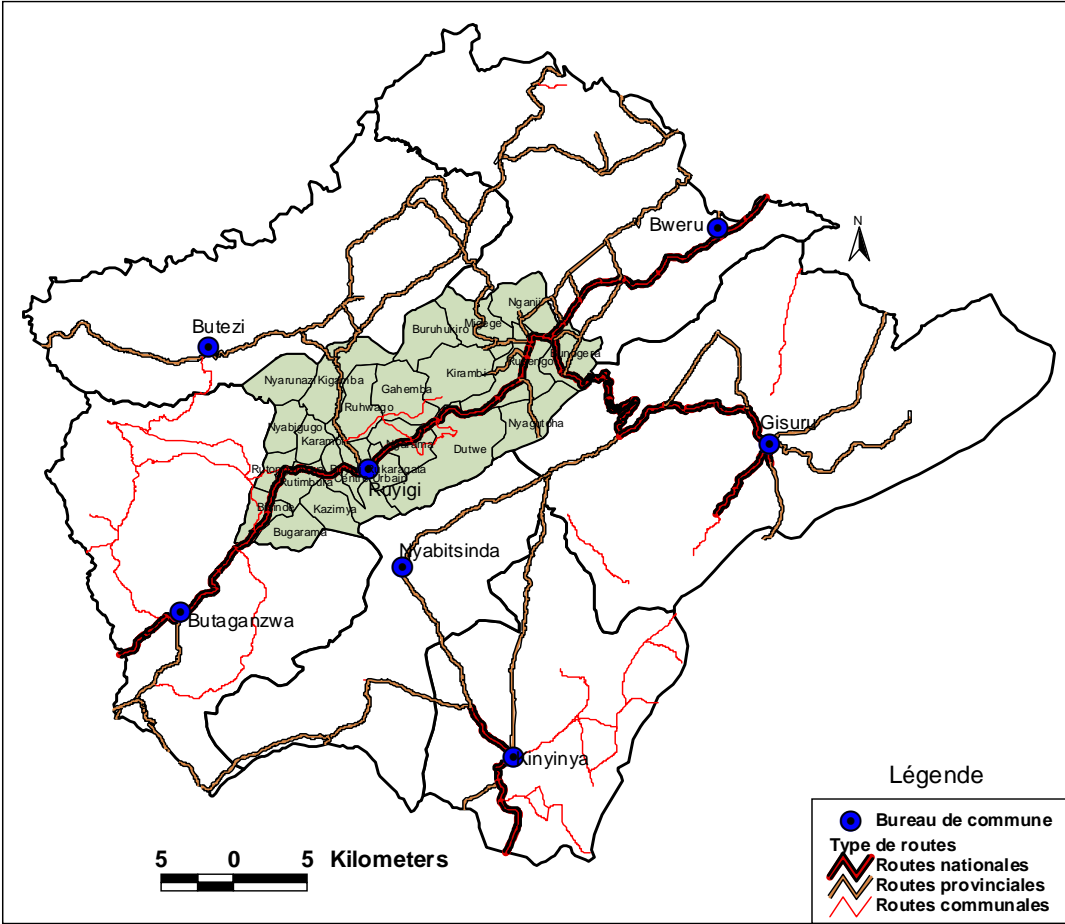
Le réseau routier est l'unique voie pour des échanges commerciaux entre les milieux de production et les centres de consommation, des collines aux centres de négoce.

Le réseau routier de la commune Ruyigi est réparti en routes ci-après :

- Ruyigi – Butaganzwa : goudronnée mais en mauvais état : 18 Km
- Ruyigi - Butezi : en terre battue : 21 Km
- Ruyigi – Gisuru : en terre battue : 50 Km
- Ruyigi – Nyabitsinda : en terre battue : 25 Km

Toutes ces routes sont en mauvais état à cause du manque d'entretien.

# Carte du réseau routier dans la commune Ruyigi



### **10.5.2. Réseau aérien**

La commune dispose d'une petite piste d'atterrissage en latérite compactée d'une longueur de 900 m et d'une largeur de 30 m. Elle est située à un kilomètre du chef-lieu de la commune, sur la colline Murehe.

Cette piste dessert uniquement les petits porteurs des Agences des Nations Unies (PAM), et des ONGs actives dans l'urgence et l'humanitaire.

### **10.5.3. Modes d'évacuation**

L'essentiel du surplus commercialisable emprunte le réseau routier par portage (sur la tête, au dos, à vélo) et, très rarement, par véhicules. Les quantités ainsi transportées par voyage sont très limitées : un bassin d'environ 30 Kg sur la tête ou au dos, environ deux sacs de 40 Kg chacun ou une demi-douzaine de régime des bananes sur le vélo.

Cette limitation des quantités transportées, l'absence des grands commerçants propriétaires des véhicules ainsi que l'impraticabilité des routes et pistes rurales justifient la faiblesse des quantités des produits offerts sur les marchés de la commune.

Concernant les animaux, les bovins, les caprins, les ovins et les porcins marchent eux-mêmes à pieds (Gushorera) et parfois transportés sur des véhicules pour atteindre le marché ; les petits rongeurs (lapins et cobayes) sont transportés dans des sacs.

Enfin, l'évacuation de la volaille comme celle des œufs s'effectue par portage.

## 10.6. FLUX

Tableau 10.3. Flux commerciaux

<b>Expédition vers</b>	<b>Communes/Provinces</b>	<b>Produits</b>
	Commune Ruyigi	Haricot, Canne à sucre, Braïse
	Communes de Moso	Haricot, Canne à sucre
	Province Gitega	Banane, Haricot, Braïse
	Province Rutana	Banane, Haricot
<b>Réception de</b>	<b>Communes/Provinces</b>	<b>Produits</b>
	Communes du Moso	Riz, Sorgho, Arachide, Manioc, Maïs, Ananas,
	Province Bururi	Huile de palme
	Province Gitega	Produits manufacturés
	Province Rutana	Sucre

Source : DPAE/Ruyigi/mars 2006

## 10.7. LES SERVICES

### 10.7.1. Institutions financières

#### 10.7.1.1. Institutions financières bancaires

La commune Ruyigi ne détient qu'une banque implantée au chef-lieu de la commune. C'est la Banque Populaire du Burundi (BPB).

#### 10.7.1.2. Institutions financières non bancaires

Les deux institutions financières non bancaires présentes dans la commune sont la COOPEC et la Poste.

La COOPEC octroie des crédits au taux de 10 % et donne 3 % annuellement aux épargnants.

#### 10.7.1.3. Sociétés d'assurance

Il n'y a aucune société d'assurance à Ruyigi.



### **10.7.2. Tourisme et hôtellerie**

La commune Ruyigi ne dispose d'aucun site touristique.

Par contre, elle enregistre huit (8) maisons d'accueil avec une capacité de 82 chambres.

Il s'agit de :

1. Centre d'Accueil : 20 chambres
2. Guest House Freiden : 8 chambres
3. Hôtel UMOJA : 5 chambres
4. Centre Pacis : 27 chambres
5. Umugumya : 5 chambres
6. Villa des Anges : 4 chambres
7. Garkedi Lodging : 7 chambres
8. Guest House Isalo : 6 chambres

### **10.8. POSTE ET TELECOMMUNICATION**

La commune Ruyigi dispose d'un bureau postal et recourt à quatre types de communication à savoir :

- Communication par téléphones fixes avec 60 abonnés. Avec le nouveau central, le nombre d'abonnés atteindra 500 abonnés ;
- Communication par téléphones mobiles : ONAMOB avec 1.040 abonnés et TELECEL ;
- Communication par fax : Seul celui appartenant à la Maison shalom fonctionne.
- Internet : ce type de communication est de temps à autre utilisé au Cabinet du Gouverneur, au service de la Documentation, à la Banque Populaire et à la DPAAE.

Il est plus utilisé par les Agences des Nations Unies (HCR, UNICEF, OCHA, NUD...) et ONGs présentes (Maison Shalom, SOPRAD, ...).

## CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE

### 11.1. SITUATION ACTUELLE

Par action sociale, on sous-entend l'ensemble des mesures et d'actions visant à protéger et à promouvoir les catégories sociales les plus vulnérables dans le but d'assurer un développement harmonieux de toutes les couches de la société.

La catégorie des vulnérables de la commune est constituée des: enfants en difficultés ; personnes ayant subies des violences en récurrente les violences sexuelles ; des veuves et veufs ; des mères célibataires ; des handicapés ; des veilles et vieux etc.

#### 11.1.1. Enfants en difficultés

Dans ce paragraphe, il sera traité des cas des enfants sinistrés de guerre, des enfants de la rue et dans la rue, des orphelins de père et de mère pour causes de guerre, du SIDA et de mort naturelle. Il sera également analysé les cas d'enfants chefs de ménages et d'enfants indigents.

Les enfants appartenant à toutes ces catégories ayant en commun des difficultés diverses (comme l'abandon des études, non-accès aux soins de santé, malnutrition, manque d'habits ...) qui les poussent au désespoir et à la perte du goût de vivre dans la société.

Tableau 11.1 : Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans la commune

Zones	Nbre d'enfants sinistrés de guerre	Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre d'enfants orphelins dont les parents sont morts			Nbre d'enfants chefs de ménages	Nbre d'enfants indigents	Total
				De guerre	Du SIDA	Naturelle			
Bisinde	644	0	1	102	14	124	76		961
Rusengo	631	0	5	97	16	132	92		973
Ruyigi	545	17	12	41	109	52	101		877
<b>TOTAL</b>	<b>1.820</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>240</b>	<b>139</b>	<b>318</b>	<b>269</b>	<b>2.442</b>	<b>5.263</b>

Source : CDF Ruyigi

D'après le tableau ci-dessus, le nombre d'enfants indigents vient en première position avec 46,3% de tous les enfants en difficultés de la commune (qui s'élèvent à 5.263), suivi

des enfants sinistrés de guerre avec 34,5% et en troisième position viennent les enfants orphelins de père et de mère pour cause de mort naturelle (6%) suivis des enfants chefs de ménages avec 5%. Le nombre d'enfants dans la rue et de la rue représente, pour chaque catégorie, 0,3%.

### **11.1.2. Victimes de violences**

Le CDF a mis sur pied un comité de lutte contre les violences sexuelles composé de 2 femmes leaders par colline pour aider dans la sensibilisation de lutte contre ces violences et les comportements à adopter pour une victime de violence sexuelle.

Dans la commune, beaucoup de cas de violences ne sont pas déclarés pour des raisons socio-culturelles car cela reste tabou dans la culture burundaise. Ce qui fait que les données présentées ici ne sont pas exhaustives.

Tableau 11.2. Situation des victimes de violences sexuelles

Collines	Nombre de viols					Nombre de viols pris en charge				
	Femmes	Filles	Fillette	Garçons	Hommes	Femmes	Filles	Fillette	Garçons	Hommes
Bisinde	14	3	5	0	0	8	2	5	-	-
Rusengo	20	17	2	0	2	4	9	2	-	-
Ruyigi	17	23	3	0	0	14	13	3	-	-
<b>Total commune</b>	<b>51</b>	<b>43</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>10</b>	-	-

Source : CDF Ruyigi

Les femmes sont les plus touchées par les violences sexuelles ; on enregistre 51 cas des femmes violées dont 26 sont prises en charge.

La catégorie des filles vient en deuxième position avec 43 cas dont 24 sont assistés. Les fillettes occupent la troisième place avec 10 cas tous assistés.

### **11.1.3. Veufs et mères célibataires**

Les veufs et les mères célibataires connaissent des difficultés de survie et doivent figurer dans la liste des indigents. Faute des centres sociaux, les mères célibataires et les veufs

comme d'autres indigents ne bénéficient que de grains de maïs de la part de certaines ONG.

Tableau 11.3 : Situation des veufs, mères célibataires et indigents

Zones	Nbre de veufs appuyés			Nbre de veufs à appuyer			Nbre de mères célibataires	Nbre d'indigents		
	H	F	Tot.	H	F	Tot.		H	F	Tot.
Bisinde	0	0	0	53	236	289	28	679	854	1.533
Rusengo	0	0	0	70	278	348	36	663	701	1.364
Ruyigi	0	0	0	83	360	443	149	628	659	1.287
<b>Total commune</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>206</b>	<b>874</b>	<b>1.080</b>	<b>213</b>	<b>1.970</b>	<b>2.214</b>	<b>4.184</b>

Source : CDF Ruyigi

Il ressort de ce tableau que bien qu'il y a bon nombre de veufs (1.080) dans la commune, aucun n'est appuyé.

Le nombre d'indigents s'élève à 4.184 dont 2.214 femmes, soit 53% et 2.901 hommes, soit 47%. La zone Bisinde vient en tête avec 36,6% des indigents de toute la commune, suivie de la zone Rusengo avec 32,6% et en dernière position vient la zone Ruyigi avec 30,7%.

Le nombre de mères célibataires s'élève à 213 personnes.

#### **11.1.4. Personnes handicapées**

A Ruyigi, il n'existe pas de structures spécialisées dans la réhabilitation sociale. La réhabilitation sociale qui est un ensemble d'actions faites en faveur des personnes handicapées pour les libérer de leur dépendance sur le plan physique et sur le plan social.

Tableau 11.4 : Situation des handicapés

Causes Communes	Viols	Guerre	Violences familiales	De naissance	Accidents	Autres	Total
Bisinde	0	13	9	38	26	32	<b>118</b>
Rusengo	0	12	3	44	18	43	<b>121</b>
Ruyigi	1	66	12	43	48	47	<b>217</b>
<b>Total commune</b>	<b>1</b>	<b>91</b>	<b>24</b>	<b>125</b>	<b>92</b>	<b>122</b>	<b>456</b>

Source : CDF Ruyigi

La commune Ruyigi compte 456 handicapés dont 169 femmes (37%) et 287 hommes (63%).

Plusieurs causes d'infirmité sont signalées dans la commune. Il s'agit essentiellement et dans l'ordre des handicaps à la naissance dû probablement à la poliomyélite (environ 27,4% des cas), des handicaps dus aux autres causes (26,7%), des handicaps dus aux accidents (20%), des handicaps dus à la guerre (20%) et des handicaps dus aux violences familiales (5%).

Dans la commune, on n'enregistre qu'un seul cas de handicap du aux violences sexuelles.

### **11.2. REINSERTION ET REINSTALLATION DES SINISTRES DE GUERRE**

La commune Ruyigi abrite un nombre important de sinistrés de guerre. Ces personnes constituent une catégorie des cas sociaux qui méritent une attention des intervenants dans le secteur de la réinsertion des sinistrés.

Tableau 11.5 : Population rapatriée hors site de la commune Ruyigi

Années	Nombre total des ménages	Population		Population totale
		M	F	
2003	94	117	90	207
2004	532	943	956	1.899
2005	198	311	333	644
2006	1	0	3	3
<b>Total</b>	<b>825</b>	<b>1.371</b>	<b>1.382</b>	<b>2.753</b>

Source : CDF Ruyigi mars 2006

La commune Ruyigi compte 825 ménages rapatriés hors site totalisant 2.753 personnes dont 1.382 femmes (50,1%) et 1.371 hommes (49,8%).

Tableau 11.6. Evolution des rapatriés dans les communes de la province Ruyigi

<b>Communes</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006*</b>	<b>Total</b>
Butaganzwa	205	303	1.871	1.238	130	<b>3.747</b>
Butezi	81	301	1.704	911	72	<b>3.069</b>
Bweru	89	198	1.005	497	10	<b>1.799</b>
Gisuru	4.869	9.260	12.854	1.978	69	<b>29.030</b>
Kinyinya	504	1.889	8.170	1.520	79	<b>12.162</b>
Nyabitsinda	490	937	3.676	858	52	<b>6.013</b>
Ruyigi	200	359	2.090	672	61	<b>3.382</b>
<b>Total</b>	<b>6.438</b>	<b>13.247</b>	<b>31.370</b>	<b>7.674</b>	<b>473</b>	<b>59.202</b>

Source : HCR Ruyigi juillet 2006

\* Données au 17 juillet 2006

Le nombre total des rapatriés de la province est de 59.202 personnes. La commune Ruyigi en détient 3.382, soit 5,7% des rapatriés de la province, ce qui lui confère la cinquième place en terme d'importance des rapatriés de la province.

L'année 2004 a connu des retours importants des réfugiés, 2.090 personnes.

### **11.3. FEMME ET PRISE DE DECISION**

Dans la commune Ruyigi, la femme n'est pas suffisamment représentée dans les organes de prise de décision.

On n'enregistre que 20 femmes sur 313 postes (6,38 %) de prise de décision à tous les niveaux de la commune : 1 femme Conseiller du Gouverneur, 11 femmes directrices d'écoles primaires, 1 femme directrice d'une école secondaire, 1 femme administrateur de commune et 6 chefs de collines.

## 11.4. HABITAT

### 11.4.1. Situation de l'habitat

L'habitat est du type dispersé à l'exception du chef lieu de la commune et des sites des déplacés.

L'habitat existant dans la commune est très loin de répondre aux exigences minimales de confort et de salubrité. Les habitations sont construites en matériaux semi-durables, en utilisant des technologies traditionnelles, ce qui explique leurs dimensions réduites et leur fragilité. Elles ne sont pas desservies en eau ni en électricité.

Bref, la population est mal logée. En effet, les estimations fournies par l'administration locale illustrent cette situation.

Répartition des maisons suivant le type de:

1. Mur : briques adobes (70 %), pisé (20%), pierres (6 %) et briques cuites (4%) ;
2. Toiture : chaume (52 %), tôles (42 %) et tuiles (6 %) ;
3. Pavement : terre battue (98 %), ciment (1,2 %), carreaux fabriqués localement (0,8 %).

### 11.4.2. Disponibilité des matériaux de construction

Tableau 11.7. Disponibilité des matériaux de construction dans les communes

Commune	Argile	Sable	Moellon	Gravier	Latérite	Bois/Perche
Butaganzwa	*	*	*		*	
Butezi	*	*	*		*	*
Bweru	*	*		*	*	*
Gisuru	*	*	*		*	
Kinyinya	*	*			*	
Nyabitsinda	*	*	*		*	
Ruyigi	*	*	*	*	*	

Source : Administration locale/mars 2006

Il ressort de ce tableau que la commune dispose de l'argile, du sable, du moellon, du gravier et de la latérite. Il lui manque du bois de construction.

Les matériaux importés ne sont pas accessibles dans la commune pour les raisons majeures suivantes :

1. Leurs coûts élevés ;
2. Faible pouvoir d'achat de la population ;
3. Absence des quincailleries.

#### **11.4.3. L'incidence de la crise sur l'habitat**

La crise a eu une incidence néfaste sur l'habitat. Selon l'administration locale, environ 3.608 habitations ont été détruites, soit environ 17,7% des maisons détruites de la province.

Le tableau 11.8 fait état du nombre des maisons détruites à travers les communes pendant la guerre civile.



Tableau 11.8. Maisons détruites pendant la crise

<b>Communes</b>	<b>Maisons détruites</b>
Butaganzwa	997
Butezi	2156
Bweru	1499
Gisuru	7375
Kinyinya	2414
Nyabitsinda	2251
Ruyigi	3608
<b>Total</b>	<b>20300</b>

Source : Administration locale/mars 2006

Des efforts particuliers ont été fournis par plusieurs intervenants dans la reconstruction et des maisons ont été construites dans toutes les communes, mais à des proportions différentes suivant les intervenants et les communes les plus nécessiteuses.

#### **11.4.4. Intervenants**

- Confessions religieuses ;
- HCR ;
- SOPRAD ;
- GTZ/APRS.

### **11.4.5. Principales contraintes, potentialités et actions à mener**

#### 11.4.5.1. Contraintes rencontrées

- Le manque de moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins urgents de reconstruction et d'amélioration de l'habitat ;
- L'insuffisance du bois de construction surtout les perches ;
- Les prix élevés des matériaux de construction ;
- Le faible pouvoir d'achat de la population.

#### 11.4.5.2. Potentialités

- Présence d'artisans : maçons, charpentiers, tuiliers, briquetiers ;
- Présence relative des matériaux locaux de construction ;
- Disponibilité des espaces à bâtir ;
- Présence des gisements de la matière première pour la fabrication des matériaux locaux de construction ;
- Disponibilité de la main d'œuvre locale.

#### 11.4.5.3. Perspectives

- Promotion des associations de la filière habitat ;
- Utilisation rationnelle des matériaux de construction ;
- Promotion de l'artisanat pour augmenter le nombre de maçons et de charpentiers.

## **CHAPITRE XII : SANTE**

### **12.1. SITUATION SANITAIRE EN 2005**

Selon la DPS Ruyigi, la commune Ruyigi comme toutes les communes du pays connaît les mêmes problématiques en matière sanitaire : insuffisance d'infrastructures sanitaires, de capacité d'accueil ainsi que celle de ressources humaines, ...

La situation sanitaire présente un tableau clinique caractérisé par la persistance des maladies suivantes : le paludisme, la pneumonie, la diarrhée, la malnutrition, la dysenterie , la rougeole et la tuberculose.

La commune de Ruyigi dispose d'un hôpital de 90 lits (soit un lit/638 habitants) et de 4 centres de santé localisés à Ruyigi centre, à Dutwe, à Bisinde et à Rusengo qui totalisent 13 lits.

Concernant le personnel soignant, la commune de Ruyigi ne dispose que de 69 Paramédicaux dont 58 à l'hôpital et 11 répartis dans les 4 CDS.

## Localisation des structures sanitaires



## 12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

La situation sanitaire générale de la commune présente un tableau clinique caractérisé par la persistance des maladies suivantes : le paludisme, la rougeole, la poliomyélite, la fièvre typhoïde, les maladies diarrhéiques, les infections pulmonaires ou respiratoires, les maladies nutritionnelles et avitaminoses, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA...

Il convient de signaler également l'ignorance des règles d'hygiène dans le milieu rural ainsi qu des accouchements à domicile dont un grand nombre n'est pas assisté.

Les 7 pathologies sous surveillance les plus fréquentes dans la commune sont indiquées dans le tableau 12.1.

Le paludisme constitue la cause principale de morbi-mortalité avec 23.359 cas pour toute l'année 2005. Suivent ensuite, les pneumonies et les maladies diarrhéiques surtout chez les moins de 5 ans. En 2005, 2.339 cas des pneumonies et 731 cas de diarrhée ont été recensés.

Les cas du paludisme de la commune présentent 12,4 % des cas du paludisme enregistrés au cours de l'année 2005 dans la province, les cas des pneumonies 20% et les cas des diarrhées 12 %.

La commune Ruyigi est la plus affectée par la tuberculose ; 37,5 % des cas.

Tableau 12.1. Données épidémiologiques de la commune Ruyigi

Maladies Communes	Paludisme	Pneumonie chez< 5ans	Diarrhée chez<5ans	Malnutrition	Dysenterie	Tuberculose	Rougeole
Butaganzwa	8 417	750	611	368	188	16	0
Butezi	13 822	1 203	454	242	156	0	0
Bweru	27 778	1 923	704	358	252	15	0
Gisuru	45 094	2 405	1 344	353	314	0	1
Kinyinya	25 014	1 358	1 101	101	127	14	0
Nyabitsinda	43 606	1 574	1 267	97	166	0	0
Ruyigi	23 359	2 339	731	153	294	27	9
<b>Total</b>	<b>187 090</b>	<b>11 552</b>	<b>6 212</b>	<b>1 672</b>	<b>1 497</b>	<b>72</b>	<b>10</b>

Source : DPS Ruyigi/ mars 2006

### 12.3. MEDECINE PREVENTIVE

Chaque année, une grande campagne de vaccination est organisée à travers tout le pays dans le cadre du PEV avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS en vue de réduire la morbidité et la mortalité infantile dues aux maladies que l'on peut prévenir par la vaccination.

Selon les données du Programme Elargi de Vaccination (PEV) en 2005, la couverture vaccinale par antigène dans la commune pour une population totale estimée à 57.392 habitants est très faible et se présente de la manière suivante. Pour :VAT2 : 880 personnes vaccinées, soit 1,5% ; BCG : 2.284, soit 3,9% ; Polio3: 1.842, soit 3,2% ; Pentavalent :1.918, soit 3,3% ; Rougeole : 1.729, soit 3%.

En se référant au tableau 12.2, les personnes vaccinées par antigène par rapport à l'effectif total des personnes vaccinées de la province représentent pour : VAT2 : 15 %; BCG : 17 %; Polio3: 18,4 %; Pentavalent. : 15,3 % ; Rougeole : 14,6 % ;

Tableau n° 12.2 : Données sur la vaccination de la commune Ruyigi

Communes	Nombre de personnes vaccinées contre				
	VAT2	BCG	Polio3	Pentavalan	Rougeole
1. Butaganzwa	223	1413	1132	1364	1318
2. Butezi	262	1222	1099	1096	1250
3. Bweru	1132	1745	1400	1625	1594
4. Gisuru	1975	2654	1818	3044	2761
5. Kinyinya	576	1709	1445	1389	1435
6. Nyabitsinda	808	2265	1255	2052	1718
7. Ruyigi	880	2284	1842	1918	1729
<b>Total</b>	<b>5856</b>	<b>13292</b>	<b>9991</b>	<b>12488</b>	<b>11805</b>

Source : DPS/Ruyigi Mars 2006

#### **12.4. SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT**

Les consultations prénatales et les accouchements dans les structures demeurent très faibles. Aucune femme ne vient en consultation post-natale.

Tableau 12.3 : Données sur la santé de la mère et l'enfant (2005)

<b>Communes</b>	<b>CPN3</b>	<b>Accouchements assistés</b>	<b>Couverture contraceptive</b>
1. Butaganzwa	17%	306	0,6%
2. Butezi	47,7%	439	1,3%
3. Bweru	38,4%	679	1,8%
4. Gisuru	42%	912	2,3%
5. Kinyinya	52,2%	873	3,1%
6. Nyabitsinda	53,4%	856	2,4%
7. Ruyigi	27,6%	1132	3,9%
<b>Total</b>	<b>39,8%</b>	<b>5197</b>	<b>2,3%</b>

Source : DPS/Ruyigi Mars 2006

#### **12.5. SITUATION SUR LE VIH/SIDA**

En se référant au tableau 12.4 de la CPLS/Ruyigi, les données sur le VIH/SIDA de la commune se présentent de la manière suivante :

- Nombre total de personnes séropositives : 121 dont 67 hommes et 54 femmes, ce qui représente 74,6 % des séropositifs de la province.
- Les femmes représentent environ 33% des séropositifs de la province.

Tableau 12.4 : Données sur le VIH SIDA

Communes	Centres dépistage	Nombre de dépistés			Nombre de séropositifs		
		H	F	T	H	F	T
Butaganzwa	C.Muriza	241	235	<b>476</b>	4	6	<b>10</b>
Butezi	C.Butezi	316	339	<b>655</b>	3	8	<b>11</b>
Bweru	C.Busoro	58	50	<b>108</b>	0	1	<b>1</b>
Gisuru	C.Gisuru	190	166	<b>356</b>	11	8	<b>19</b>
Ruyigi	SWAA et C.Rusengo	1.028	882	<b>1.910</b>	67	54	<b>121</b>
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>1.833</b>	<b>1.672</b>	<b>3.505</b>	<b>85</b>	<b>77</b>	<b>162</b>

Source : CPLS/Ruyigi 2005

#### **10.6. SITUATION SUR LES IST**

En se référant au tableau 12.5 de la DPS/Ruyigi, les données sur les infections sexuellement transmissibles de la commune se présentent comme suit :

- Les femmes sont les plus touchées par les IST. En effet, des 203 personnes infectées de la commune, 133 cas (65,5%) concernent les femmes ;
- L'effectif des personnes infectées par IST de la commune représente 11,8% des infectés de la province ;
- Les femmes de la commune représentent, elles seules, 7,7% des cas d'IST recensés dans la province.



Tableau 12.5 : Données sur les IST

Communes	Nombre de cas d'IST		
	H	F	T
Butaganzwa	121	163	284
Butezi	89	152	241
Bweru	33	67	100
Gisuru	81	84	165
Kinyinya	79	128	207
Nyabitsinda	219	289	508
Ruyigi	70	133	203
<b>Total</b>	<b>692</b>	<b>896</b>	<b>1.708</b>

Source : DPS/Ruyigi mars 2006

### **12.7. MEDECINE TRADITIONNELLE**

Les intervenants en médecine traditionnelle dans la province sont les tradithérapeutes et les accoucheuses traditionnelles consignés dans le tableau 12.6.

La commune Ruyigi détient 35 tradithérapeutes et 38 accoucheuses traditionnelles officiellement connus, la commune se positionne en tête de la province eu égard de l'importance numériques des tradithérapeutes et accoucheuses traditionnelles.

Le recours au guérisseur est particulièrement évident pour les malades habitant loin des centres de santé et sans moyens financiers

En outre, la conception traditionnelle de toute maladie comme un mauvais sort jeté par un proche explique le recours au guérisseur et à ses pratiques dont les effets sont parfois positifs notamment pour les maladies psychiques.

Tableau 12.6: Situation de la médecine traditionnelle dans la commune Ruyigi

Communes	Tradithérapeutes connus officiellement	Accoucheuses traditionnelles Formées sans Kit
1. Butaganzwa	76	93
2. Butezi	13	39
3. Bweru	45	89
4. Gisuru	70	62
5. Kinyinya	39	42
6. Nyabitsinda	38	55
7. Ruyigi	35	38
<b>Total</b>	<b>316</b>	<b>418</b>

Source : DPS/Ruyigi Mars 2006

## **12.8. INTERVENANTS**

- Direction Provinciale de la Santé ;
- A.P/SIDA, CNLS, SWAA : Lutte contre le SIDA ;
- GTZ/APRS : Construction centres de santé

## **12.9. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER**

### **12.9.1 Principales contraintes**

- L'insuffisance du personnel qualifié ;
- Le manque d'eau potable dans les CDS Ruyigi et Dutwe ;
- L'insuffisance d'encadrement des AT ;
- L'absence de logement du personnel ;
- L'exiguïté des CDS Ruyigi et Dutwe .

### **12.9.2 Stratégies / actions à mener**

- Doter la commune d'un personnel de santé qualifié et suffisant ;
- Recycler, sensibiliser et motiver le personnel soignant ;
- Appuyer techniquement et financièrement le secteur ;
- Promouvoir les soins préventifs ;
- Agrandir les CDS Ruyigi et Dutwe.

## CHAPITRE XIII : APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'approvisionnement se fait par des sources aménagées, par des puits ou des forages et par les adductions d'eau gravitaire. Le captage des eaux à partir des cours d'eau existants ne se fait pas car le système de pompage est onéreux et difficile à entretenir.

### 13.1. DESSERTE EN EAU POTABLE

La commune Ruyigi est parmi les communes qui répondent aux normes exigées par l'OMS à savoir ; un point d'eau tous les 500 mètres. Le tableau ci-dessous fait état de la desserte en eau potable.

En se référant au tableau 13.1 qui fait état de desserte en eau, 5.859 ménages de la commune, soit environ 55,5 % des ménages de la commune, utilisent des points d'eau. Ce même effectif représente 18 % des ménages de la province utilisant les points d'eau. La commune se range troisième de la province quant au nombre des points d'eau fonctionnels avec 252 points, soit environ 19,5 % des points d'eau de la province.

Tableau 13.1. Desserte en eau potable de la province en 2005

Communes	Nombre de ménages	Ménages utilisant points d'eau fonctionnels	Points d'eau fonctionnels	Ménages par point d'eau	Superficie en Km <sup>2</sup>	Points d'eau par 500 m
Butaganzwa	13.255	7.911	408	19	342	1
Butezi	7.352	4.843	302	16	334	1
Bweru	7.526	4.359	137	32	343	0,4
Gisuru	16.544	2.693	84	32	535	0,15
Kinyinya	10.015	4.008	29	138	267	0,10
Nyabitsinda	9.529	2.647	77	34	228	0,33
Ruyigi	10.545	5.859	252	23	289	0,9
<b>Total</b>	<b>74.766</b>	<b>32.320</b>	<b>1.289</b>	<b>25</b>	<b>2.338</b>	<b>0,55</b>

Source : Coordonnateur Provincial de RCE/Ruyigi/2006

N.B. Les points d'eau comprennent les sources aménagées, les bornes fontaines publiques et les puits.

### **13.2. RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU**

La commune dispose de 11 réseaux d'adduction d'eau (cfr banque de données).

Le tableau 13.2 donne la situation actuelle des réseaux d'adduction d'eau de la province.

Tableau 13.2. Réseaux d'adduction d'eau

<b>Communes</b>	<b>Nombre de réseaux</b>	<b>Linéaire/Km</b>	<b>Total Bornes Fontaines</b>	<b>Bornes fontaines fonctionnelles</b>	<b>Bornes fontaines non fonctionnelles</b>
Butaganzwa	5	19,5	40	29	11
Butezi	12	21,7	63	54	9
Bweru	9	-	177	58	119
Gisuru	12	35,2	52	35	17
Kinyinya	0	0	0	0	0
Nyabitsinda	10	44,1	75	54	21
Ruyigi	11	-	96	38	58
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>120,5</b>	<b>503</b>	<b>268</b>	<b>235</b>

Source : CPRCE/Ruyigi/2006

La commune totalise 96 bornes fontaines, soit environ 19% de la province. De ces 96 bornes, 38, soit environ 39,5 % des bornes fonctionnent.

### **13.3. GESTION ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES D'EAU**

La gestion est assurée par la REGIDESO dans les zones urbaines. Dans les zones rurales, elle est assurée par la Régie Communale de l'Eau (RCE) mise en place par la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales. La RCE avait cessé de fonctionner avec la crise, mais elle reprend progressivement de service.

Le Fontainier Communal et les usagers des points d'eau ne jouent plus leurs rôles respectifs, par manque de moyens pour le fontainier et par manque d'encadrement/sensibilisation pour les usagers qui doivent contribuer à l'entretien de ces infrastructures.

### **13.4. INTERVENANTS**

GTZ/APRS ; LVIA ; PADCO/OTI ; IRC ; HCR ; UNICEF ; ACF.

### **13.5. LES PRINCIPALES CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES**

#### **13.5.1. Les contraintes**

- Les ressources financières de la commune tellement limitées qu'elles ne parviennent à rémunérer le fontainier communal ;
- La mauvaise gestion de la Régie Communale de l'Eau ;
- L'ignorance des techniques de captage des cours d'eau pourtant existants ;
- Le manque de motivation des bénéficiaires pour l'entretien ou la réparation des infrastructures défectueuses.

#### **13.5.2. Les potentialités**

La commune dispose de beaucoup de potentialités en eau non encore exploitées : les sources d'émergences, les eaux de nappe phréatique pour les forages.

L'alimentation en eau peut se faire par gravité car le relief escarpé s'y apprête. Là où le captage par gravité s'avère difficile, envisager le captage par pompage dans les cours d'eau ou installer le système de collecte des eaux pluviales.

#### **13.5.3. Perspectives**

- Rechercher et vulgariser les techniques appropriées de mise en valeur de tous les types de ressources en eau existantes dans la commune. La priorité est d'alimenter les hôpitaux, les centres de santé, les écoles primaires et secondaires, bref tous les établissements publics en eau potable ;
- Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et à la gestion des installations d'eau ;
- Redynamiser la Régie Communale de l'Eau ;
- Réhabiliter toutes les infrastructures d'eau détruites défectueuses ;
- Reboiser les bassins versants et collines dénudées pour préserver le potentiel hydrique de la province ;
- Juguler les feux de brousse et tous les éléments nocifs à l'environnement.

- Construire des adductions d'eau de Buruhukiro (29 bornes fontaines) ; de Kigamba (15 bornes fontaines) ; de Nyagutoha (14 bornes fontaines) ; de Ruhwago (5bornes fontaines).

## **CHAPITRE XIV : EDUCATION**

Le système de l'éducation de la commune Ruyigi connaît quatre types d'enseignements à savoir : l'enseignement préscolaire ; l'enseignement primaire ; l'enseignement secondaire (dont technique) ainsi que l'enseignement informel (centres Yagamukama, d'enseignement des métiers et d'alphabétisation des adultes).

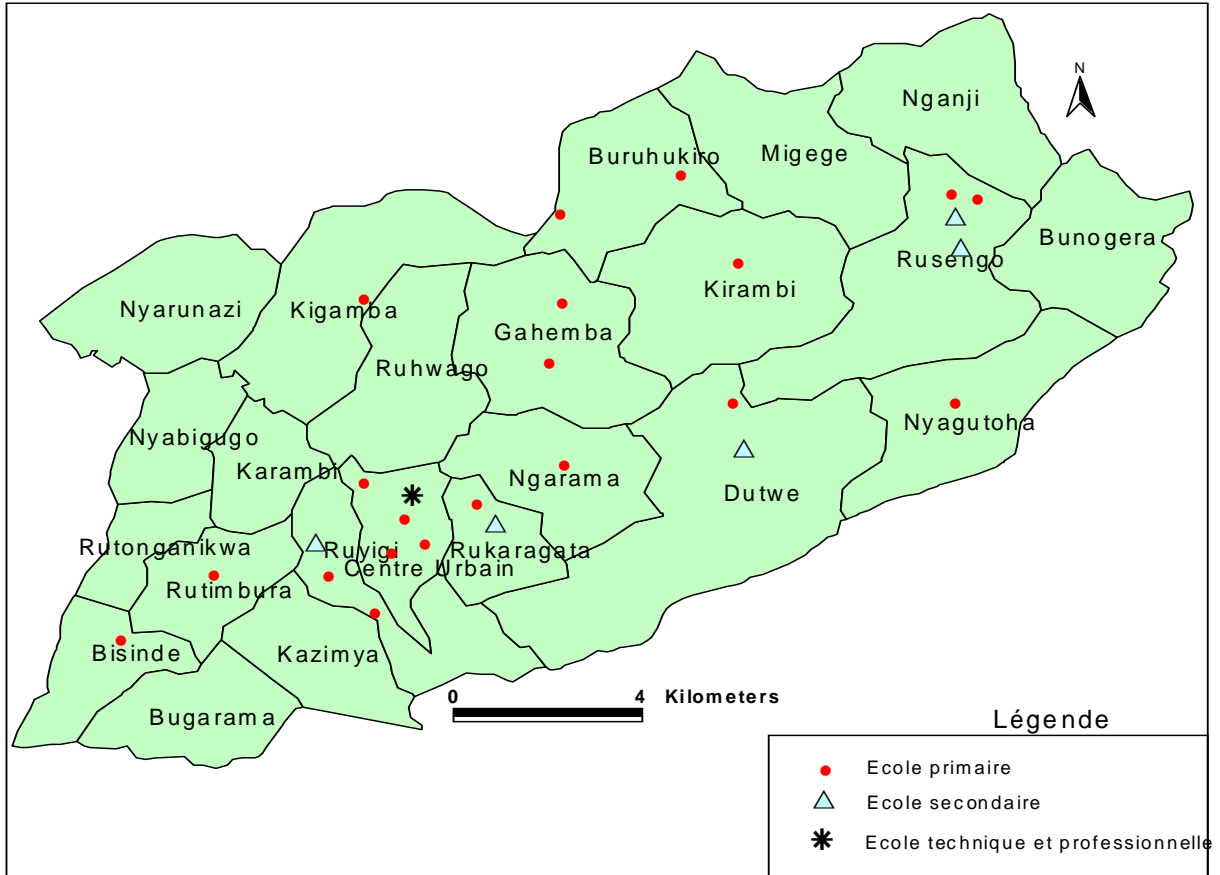
Ce système se caractérise par des disparités dans l'implantation des infrastructures scolaires à travers les communes, par une insuffisance en personnel enseignant en quantité et en qualité, par une insuffisance des salles de classes, par un manque de matériel didactique et pédagogique, par des équipements adaptés...

Cependant, la commune scolaire de Ruyigi compte un bon nombre d'écoles primaires (20) et secondaires (5). La plupart de ces écoles sont concentrées au chef lieu de la commune.

La répartition de toutes ces écoles est illustrée sur la carte des infrastructures scolaires ci-dessous.



Carte des infrastructures scolaires 2005-2006



## **14.1. ENSEIGNEMENT FORMEL**

### **14.1.1. L'enseignement préscolaire**

La commune Ruyigi enregistre trois classes maternelles et une garderie communautaire au chef-lieu.

Les trois premières sont rattachées aux écoles primaires de la place ; tandis que la dernière, elle, est encadrée par la Maison Shalom.

Tableau 14.1. Nombre et capacité d'accueil des écoles préscolaires

Ecole ou lieu	Structure	Nombre de classes	Effectifs des enfants			Effectifs des enseignants		
			03-04	04-05	05-06	03-04	04-05	05-06
EP Ruyigi	C.M.	1	20	46	46	1	1	1
EP Sanzu	C.M.	3	106	116	110	3	3	3
EP Gisumo	C.M.	1	20	14	35	1	1	1
Nyamutobo	G.C.	2	-	-	50	-	-	2

Source : DPE Ruyigi, mars 2006

C.M. : Classes maternelles ; G.C. : Garderie communautaire

### **14.1.2. Situation de l'enseignement primaire**

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, l'enseignement primaire dans la commune Ruyigi est assuré dans 20 écoles primaires dont 18 à cycle complet.

Les 20 écoles de la commune totalisent un effectif de 10.456 élèves répartis dans 161 salles de classe, soit un ratio moyen de 65 élèves/classe alors que les normes requises sont de 30 élèves/classe.

L'école primaire de Mpame enregistre les ratios les plus faibles ; 52 élèves/classe et par enseignant

L'école primaire de Sanzu enregistre les ratios élèves/salle et élèves/enseignant qui sont en dessous des normes requises : 21 élèves/salle et 17 élèves/enseignant. L'école primaire de Kirambi est la plus défavorisée avec 151 élèves/salle et 82 élèves/enseignant.

Les deux ratios moyens de 65 élèves/classe et de 42 élèves/enseignant démontrent en suffisance qu'il faut construire les nouveaux établissements et augmenter le nombre d'enseignants.

Les rapports élèves filles/garçons et femmes/hommes enseignants sont renseignés dans le tableau XIV.1 en annexe.

Ils se présentent comme suit :

- Sur les 10.456 élèves de l'école primaire, 5.141 sont des filles, soit 49% de l'effectif total des élèves ;
- Sur 247 enseignants, 179 sont des femmes, soit 72,4% du total des enseignants.

Tableau 14.2 : Situation des écoles primaires dans Ruyigi (2005-2006)

Zones	Nom de l'école	Colline d'implantation	Nombre salles	Cycle complet	Effectifs	Enseignants	Ratio élev/salle	Ratio élev/ens.
Bisinde	E.P Bisinde	Bisinde	12	X	667	15	55	44
	E.P.Rutimbura	Rutimbura	6	X	570	16	95	36
Rusengo	E.P. Rgo I	Gisoro	12	X	669	19	56	35
	E.P. Rgo II	Gisoro	12		743	19	62	39
	E.P. Gasuru	Kirambi	6	X	581	9	97	64
	E.P. Kirambi	Buruhukiro	6	X	904	11	151	82
	E.P.Nyagutoha	Nyagutoha	6	X	724	12	121	60
	E.P. Rugari	Buruhukiro	1		73	1	73	73
	Ruyigi	E.P. Dutwe	Dutwe	6	X	420	7	70
E.P. Gahemba		Gahemba	6	X	508	8	85	63
E.P. Gasanda		Gasanda	12	X	688	22	57	31
E.P. Karuyigi		Gasanda	6	X	455	11	76	41
E.P. Buvumo		Sanzu	6	X	372	10	62	37
E.P. Kigamba		Kigamba	12	X	973	15	81	65
E.P.Muhongoro		Dutwe	6	X	266	6	44	44
E.P.Ngarama		Ngarama	6	X	331	12	55	27
E.P.Nyamutobo		Rukaragata	12	X	469	17	39	27
E.P. Nyarunazi		Nyarunazi	6	X	445	7	74	63
E.P.Ruyigi		Sanzu	12	X	381	17	31	22
E.P. Sanzu		Sanzu	10	X	217	13	21	17
<b>Total</b>		<b>20</b>		<b>161</b>	<b>18</b>	<b>10.456</b>	<b>247</b>	<b>65</b>

Source : Rapport 1er Trimestre 2005-2006, Carte scolaire de Ruyigi

### 14.1.3. Enseignement secondaire

La commune Ruyigi dispose de 5 écoles secondaires dont 1 Collège Communal, 1 Petit Séminaire et 3 Lycées dont 1 communal.

Les 3 écoles secondaires de la commune totalisent un effectif de 2.392 élèves pour un nombre de 63 salles de classe, soit un ratio moyen de 38 élèves/classe tandis que le ratio élèves/enseignant est de 35.

Des 2.392 élèves enregistrés, 1.098 sont des filles, soit 46% de l'effectif total des élèves. Et, des 69 enseignants, 8 sont femmes (cf tableau XIV.2 en annexe).

Tableau 14.3 : Situation des écoles secondaires dans Ruyigi (2005-2006)

Zones	Nom de l'école	Colline d'implantation	Nombre salles	Cycle complet	Effectifs	Enseignants	Ratio élév/salle	Ratio élév/ens.
Rusengo	Lycée Rusengo	Gisoro	17	X	718	14	42	42
	Collège Communal Rusengo	Gisoro	8		381	6	48	63
Ruyigi	Petit Séminaire Dutwe	Dutwe	9	X	225	10	25	22
	Lycée Communale Nyamutobo	Rukaragata	12	X	532	14	44	38
	Lycée Ruyigi	Sanzu	17	X	543	25	32	22
<b>TOTAL</b>			<b>63</b>	<b>4</b>	<b>2.392</b>	<b>69</b>	<b>38</b>	<b>35</b>

Source : Chargé de la Carte Scolaire/Ruyigi mars 2006

## **14.2. ENSEIGNEMENT INFORMEL**

L'enseignement informel englobe les écoles d'enseignement des métiers, les écoles Yagamukama et les centres d'alphabétisation des adultes.

### **14.2.1. Enseignement des métiers**

La commune dispose d'une école de métiers au quartier Gasanda avec cycle incomplet.

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, cette école a enregistré 5 élèves toutes des filles et 5 enseignants dont 1 femme.

### **14.2.2. Ecoles religieuses/Yagamukama**

Les écoles Yagamukama sont encadrées par l'église catholique. Pendant plusieurs années, elles ont contribué dans la baisse de scolarisation. En effet, les parents préféraient y envoyer leurs enfants car les enseignements y étaient gratuits. Les filles en ont été victimes plus que les garçons. Aujourd'hui, fort heureusement, ces écoles sont en phase de disparition progressive pour laisser place à l'éducation formelle.

La commune compte 2 écoles Yagamukama sans cycle complet avec un effectif de 63 élèves dont 41 filles (65%) répartis dans 2 salles de classe. Les ratios moyens sont de 32 élèves/salle et 32 élèves/enseignant.

Les enseignants sont au nombre de 2 tous des hommes.

### **14.2.3. Centres d'alphabétisation des adultes**

La commune dispose de 20 centres d'alphabétisation avec 20 salles de cours.

Le nombre d'alphabétisés s'élève à 402 dont 243 filles (60,4%).

Les alphabétiseurs sont au nombre de 28 tous des hommes.

Le ratio élèves/salle est de 20 tandis que le ratio élèves/enseignant est de 14.

Tableau 14.4.: La situation des centres d’alphabétisation des adultes dans la commune

Zone	Nom du centre	Colline d’implantation	Nombre salles	Effectifs	Enseignants	Ratio élev/salle	Ratio élev/ens.
Rusengo	Bunogera	Bunogera	1	16	2	16	8
	Nyagutoha I	Nyagutoha	1	18	2	18	9
	NyagutohaII	Nyagutoha	1	14	2	14	7
	Nanji	Nganji	1	18	2	18	9
	Gisoro	Gisoro	1	16	2	16	8
	Rugari	Buruhukiro	1	22	2	22	11
	Mukundanya	Buruhukiro	1	20	2	20	10
	Migege	Migege	1	20	2	20	10
	Munyinya	Kirambi	1	17	2	17	8
	Kirambi	Kirambi	1	15	2	15	7
	Kigamba	Kigamba	1	17	2	17	8
	Ruhwago	Ruhwago	1		2		
	Nyarunazi	Nyarunazi	1	18	2	18	8
	Gahemba	Gahemba	1		2		
	Muhimbure	Muhimbure	1		2		
	Rukaragata	Rukaragata	1	25	2	25	12
	Ngarama	Ngarama	1		2		
	Dutwe	Dutwe	1	22	2	22	11
	Muhongoro	Muhongoro	1		2		
	Nyakabanda	Nyakabanda	1		2		
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>		<b>20</b>	<b>402</b>	<b>28</b>	<b>20</b>	<b>14</b>

Source : Programme d’Action Aid Burundi

### **14.3. INTERVENANTS**

- UNICEF ; HCR ; DPE

### **14.4. STRATEGIES/ACTIONS A MENER**

- Octroyer au Chargé de la carte scolaire le moyen de déplacements afin de bien suivre et contrôler les activités de la commune ;
- Recruter le personnel enseignant qualifié et suffisant ;
- Construire 9 écoles primaires supplémentaires ;
- Créer 2 écoles secondaires supplémentaires;
- Construire 3 inspections d’écoles primaires;
- Construire un home (162 chambres) pour enseignants d’écoles primaires ;
- Construire un home (120 chambres) pour enseignants d’écoles secondaires.

## **CHAPITRE XV : JEUNESSE ET SPORT**

### **15.1. JEUNESSE**

#### **15.1.1. Situation de la jeunesse**

La commune est caractérisée par une jeunesse désœuvrée et non scolarisée, mais, qui participe activement au maintien de la paix et aux activités de développement de la commune en se groupant en diverses associations.

#### **15.1.2. Encadrement des jeunes**

C'est à travers plusieurs associations éparpillées à travers la commune que s'effectue l'encadrement pour la promotion et l'auto-prise en charge des jeunes. Le tableau 15.1 dénombre les structures d'encadrement dans la commune.

Tableau 15.1. Structures d'encadrement des jeunes

Structures d'encadrement	Domaines d'intervention	Nombre des jeunes encadrés		
		G	F	Total
ACF	Agri-élevage	120	75	195
D.P.A.E.	Agri-élevage	10	22	32
	Agriculture	29	67	96
	Médecine traditionnelle	21	35	56
A.A.B.	Agri-élevage	28	109	137
	Agriculture	104	249	353
	Couture	8	17	25
	Menuiserie	8	0	8
	Commerce	17	10	27
SWAA	Agriculture	0	6	6
B.D.D.R.	Agri-élevage	2	8	10
Eglise d'Amitié	Agriculture	0	33	33
CARITAS ANTONIANA	Activités culturelles, réconciliation, Education des jeunes	0	30	30
AP/SIDA	Lutte contre le SIDA	12	15	27
Maison Shalom	Lutte contre le SIDA	30	35	65
CNLS	Lutte contre le SIDA	10	0	10
C.D.F.	Pisciculture	4	2	6
	Agriculture	0	16	16
	Vannerie	0	7	7
OXFAM	Commerce	2	17	19
PREBU	Agriculture	5	7	12

Source : Administration locale

## 15.2. SPORTS

Les sports les plus pratiqués, par ordre d'importance, sont le football, le basket-ball, le Volley-ball ainsi le tennis de table (Ping-pong). Ces sports contribuent beaucoup à rapprocher les jeunes des différentes communautés de la commune dans le cadre de consolidation de la paix.

Il existe un bon nombre de clubs de football avec statut et règlement d'ordre intérieur.

La commune détient 4 terrains de football (au centre urbain de Ruyigi, à Bisinde, à Kigamba et à Rusengo), 2 terrains de Basket-ball (au Centre urbain de Ruyigi et à Rusengo) et un de Volley-ball ( au centre urbain) plus ou moins équipés. On signale également un espace pongiste au quartier Sanzu.

Ces infrastructures sont toutes en bon état.



### **15.3. CULTURE**

#### **15.3.1. Généralités**

La culture englobe l'ensemble des éléments qui, au cours du temps, ont façonné l'identité d'un peuple ou d'une communauté. Il s'agit notamment des éléments suivants : la langue, les croyances, les mœurs, les connaissances techniques, les fondements de l'organisation sociale, le patrimoine oral et physique dont les expressions musicales, folkloriques et artistiques etc...

L'« Umutsibo » est une danse folklorique propre à la région du Buyogoma dont fait partie la commune Ruyigi.

#### **15.3.2. Patrimoine culturel**

Le patrimoine culturel constitue l'ensemble des éléments matériels et non matériels qui contribuent à maintenir et à développer l'identité culturelle d'un peuple ou d'une communauté dans le temps et dans l'espace. Il s'agit des sites historiques, des monuments, des musées, des espaces culturels, des centres de lecture et d'animation culturel.

A l'exception du centre d'animation culturel implanté à Rusengo, les autres espaces culturels que renferme la commune sont concentrés au chef-lieu de la commune.

Il s'agit notamment de la salle de cinéma construite par la Maison Shalom ; d'une salle de spectacle construite par PADCO/USAID pour le compte du club culturel « Benindanga » ; de deux bibliothèques et d'un centre de lecture et d'animation.

Deux monuments sont érigés au chef-lieu de la commune : le monument de l'Unité Nationale et celui du Prince Louis Rwagasore.

### **15.4. INTERVENANTS**

- ACF ;
- BDDR
- CARITAS ANTONIANA pour les activités de réconciliation et d'éducation des jeunes ;
- PREBU appuie les activités agricoles.

## **CHAPITRE XVI : JUSTICE**

### **16.1. GENERALITES**

La commune Ruyigi dispose, à l'instar de toutes les communes de la province, d'un Tribunal de Résidence.

En matière civile, les juridictions sont épaulées par le Conseil des Notables ou des Bashingantahe présent sur chaque colline de recensement.

Sur base de l'article 37 de la loi communale, lors des règlements des litiges civils sur les collines, les Bashingantahe traditionnels investis doivent obligatoirement siéger ensemble avec les conseillers collinaires.

Les affaires couramment traitées par les services judiciaires sont civiles et pénales.

En matière civile, le gros des affaires enregistrées dans les juridictions sont relatives aux propriétés foncières (succession, contrats de vente irréguliers, ...)

En matière pénale, les infractions fréquentes sont surtout les vols qualifiés, les viols avec violence, les assassinats, vols, pillages, ...

Le Tribunal de Résidence de Ruyigi dispose de cinq juges et de trois greffiers dont une femme pour chaque catégorie.

Le local qui abrite ses services nécessite certaines réparations notamment les installations sanitaires, remplacement des vitres cassées et les serrures qui ne ferment plus et réparer certains endroits de toiture.

## **16.2. LA JUSTICE GRACIEUSE**

### **16.2.1. Généralités**

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la Colline (les Bashingantahe), en collaboration avec les conseillers collinaires. Ce conseil est institué sur toute l'étendue du territoire.

La composition du Conseil des Notables de la colline et la procédure suivie sont fixées par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au secret professionnel et à l'ordre public. Les membres accomplissent leur travail à titre bénévole.

### **16.2.2. Rôle des Notables**

Le Conseil des Notables est chargé de concilier les parties en litige. A l'issue du procès, il remet aux parties une copie du procès-verbal de l'instance comprenant les mentions suivantes :

- L'identité des parties ;
- L'objet du litige ;
- Les témoins entendus avec le résumé de leurs dépositions ;
- L'arrangement proposé ;
- Le P.V de l'instance des notables n'est plus obligatoire.

### **16.2.3. Nature des litiges**

Le Conseil des Notables donne son avis préalable sur toutes les affaires civiles de la compétence des tribunaux de résidence.

Il s'agit entre autres des conflits entre époux, conflits de propriétés....

Il lui est interdit de procéder à des arrangements touchant à la compétence judiciaire répressive.

#### **16.2.4. Liens avec les juridictions**

Les justiciables ont le libre choix d'intenter leur action soit au Conseil des Notables qui collabore avec le conseil de colline, soit saisir directement le Tribunal de Résidence.

Toutefois, le tribunal n'est pas lié par l'arrangement proposé par le Conseil des Notables de la colline et le Conseil de Colline, sauf pour la vérification des déclarations des parties et des dépositions des témoins.

Contrairement à la pratique des juridictions, l'arrangement proposé par le Conseil des Notables de la colline n'a pas l'autorité de la chose jugée et ne peut être exécuté par voie forcée. La procédure devant cette institution ne donne lieu à aucun frais de justice.

### **16.3. INTERVENANTS**

Commune ; RCN Justice et Démocratie ; GTZ.

### **16.4. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER**

#### **16.4.1. Contraintes**

- Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ;
- Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ;
- Personnel insuffisant et non qualifié;
- Insuffisance du mobilier et matériel de bureau ;

#### **16.4.2. Stratégies/actions à mener**

- Accroître l'effectif du personnel ;
- Former les magistrats et les greffiers compétents ;
- Doter le tribunal des outils modernes de travail notamment les ordinateurs, les photocopieuses, etc.

## **CHAPITRE XVII : PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT**

### **17.1. PRINCIPAUX FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT**

La commune détient certains avantages pouvant permettre son développement. Il s'agit entre autres de :

- La faible densité moyenne pouvant lui permettre de dégager des terres à emblaver ;
- La présence, quoiqu'en mauvais état, d'un centre semencier ;
- La présence des infrastructures zoo-sanitaires ;
- Le potentiel forestier relativement important pour couvrir les besoins de la commune ;
- Une bonne connaissance par la population des techniques de reboisement, de l'agroforesterie, de la carbonisation, de la transformation du bois (scieries et menuiseries) ;
- La présence des matériaux de construction : argile, sable, moellon et latérite ;
- La présence de l'énergie hydroélectrique pouvant permettre l'implantation des unités de transformation des produits agricoles et de l'élevage ;
- La présence des agents de développement : projets, ONGs, services étatiques décentralisés, des associations des jeunes bien formés et encadrés par des ONGs...

### **17.2. PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT**

- Le mauvais état des routes et l'insuffisance des moyens de transport ;
- L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement ( insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipement, salaires modiques... ) ;
- L'insuffisance des intrants agricoles : semences améliorées, fumier...
- L'inaccessibilité aux engrais chimiques et aux produits phytosanitaires par la population suite à leur faible pouvoir d'achat ;
- La dégradation des sols causée par l'érosion et le déboisement ;

- Les maladies attaquant les cultures principales
- Les difficultés pour leur acquisition des produits et matériels vétérinaires;
- Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole : utilisation du matériel végétal dégénéré ; la non-utilisation des engrais chimiques et produits phytosanitaires ;
- La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, la coupe incontrôlée de bois, les feux de brousse...
- L'absence de structure de financement pour les activités de développement ;
- La faiblesse du pouvoir d'achat de la population ;
- La faiblesse des prix au producteur ;
- Les difficultés d'approvisionnement en eau potable occasionnant ainsi la recrudescence des maladies diarrhéiques et d'origine hydrique ;
- Le faible degré de participation collective aux activités de développement ;
- La croyance très persistante à la sorcellerie et aux pratiques fétichistes ;
- L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, écoles, infrastructures sportives, centres récréatifs ...)

### **17.3. STRATEGIES ET ACTIONS A DEVELOPPER**

Les stratégies et actions pour développer la commune Ruyigi seront consignées dans le Plan Communal de Développement, lequel plan devra être inscrit dans le Plan de Développement Provincial.

Sur le plan agricole, la commune Ruyigi ne présente aucune spécificité qui pourrait contribuer à son propre développement en particulier ou à celui de la province en général. Sa part dans la production provinciale des vivriers est relativement importante; 13 % de la production de la province. Sur le plan provincial, la commune occupe le quatrième rang quant à l'importance de la production moyenne des vivriers.

Dans le programme de développement, les efforts seront menés pour conserver et/ou augmenter les productions actuelles des spéculations agricoles.

Un autre atout important pour la commune réside dans son élevage du bovin pour lequel son cheptel représente environ 20 % des vaches de la province et lui confère la seconde position, après Bweru, en importance numérique du cheptel bovin de la province.

Par conséquent, une des grandes missions de la commune concernera le développement du bovin et de petits ruminants à cycle court dont la reproduction rapide et nombreuse assurera la source de la protéine animale à la population

L'importance des boisements, propre à toutes les communes de Buyogoma, pourrait être également considérée comme un atout.

Le reboisement pour la reconstitution du capital forestier, pour la restauration de la fertilité des sols et pour la lutte contre les érosions constitue la troisième mission de la commune.

Les stratégies et actions à développer sont résumées dans le tableau XVII.1. en annexe.



## **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

La commune Ruyigi est située au Centre de la province de Ruyigi. Elle a une superficie estimée à 289,08 Km<sup>2</sup> soit 12.3% de la province (2.338,88 km<sup>2</sup>) et 1% du pays (27.834 km<sup>2</sup>).

Elle est délimitée au Nord par les communes Butezi et Bweru ; au Sud par les communes Nyabitsinda et Butaganzwa ; à l'Est par les communes Gisuru et Bweru et à l'Ouest par la commune Butaganzwa.

Elle est située dans la région naturelle de Buyogoma qui se caractérise par une altitude moyenne comprise entre 1.500 m et 1.700 m, une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 1.200 mm, les températures moyennes se situant entre 11°C et 26°C.

Le relief présente des pentes relativement faibles et les sols une forte tendance à l'acidité.

Sur le plan agricole, Ruyigi est quatrième productrice des vivriers de la province avec une contribution 13 %.

Quant à l'élevage, la commune est suffisamment performante avec un cheptel bovin représentant 20 % des vaches de la province. A cet effet, l'importance numérique de ses bovins lui confère la deuxième position dans la province, après Bweru.

Cependant, ces potentialités ne peuvent profiter à la population de la commune que dans la mesure où les contraintes au développement relevées ci-haut étaient supprimées.

Supprimer ces contraintes implique une mise sur pied des stratégies et actions adéquates qui tiennent compte des préoccupations de la base : Elus locaux, les populations bénéficiaires, les autorités et services étatiques décentralisés, ONGs, les associations paysannes, les confessions religieuses...

Ces stratégies seront consignées dans un Plan Communal de Développement, lequel plan devra être inscrit dans un Plan de Développement Provincial. Le Plan de Développement

de la commune Ruyigi intégrera « l'Aire de Développement Buyogoma » et mettra l'accent sur :

- a) Le développement des élevages du bovin et du caprin. Ce dernier, petit ruminant à cycle court, a l'avantage de se reproduire rapidement.
- b) Le reboisement pour la reconstitution du capital forestier, pour la restauration de la fertilité des sols et pour la lutte contre les érosions constituera la seconde mission de la commune.
- c) La réhabilitation/construction des infrastructures.
- d) Autres missions qui seront déterminées lors de l'élaboration du Plan Communal de Développement.

En conclusion, la présente monographie pourra servir de support pour opérer des choix judicieux des actions à mettre en œuvre au niveau des facteurs les plus contraignants en vue d'imprimer un nouvel élan au développement de la commune.

## BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAE/Ruyigi : Rapport annuel 1995.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province de Ruyigi (2001-2003) ; août 2000.
20. PADCO
21. HCR
22. GTZ : Présentation du Projet « Appui au Programme Burundais de Réinsertion et de Réintégration » APRS.

## ANNEXES

### Annexe 1

**Tableau XIV.1 : Situation des écoles primaires dans Ruyigi (2005-2006)**

Zone	Nom de l'Ecole	Colline d'implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d'enseignants			Ratio élèves/classe	Ratio enseignants/Elèves
				CC	C.Inc.	G	F	T	H	F	T		
Bisinde	E.P Bisinde	Bisinde	12	X		373	294	667	7	8	15	55	44
	E.P.Rutimbura	Rutimbura	6	X		292	278	570	1	15	16	95	36
Rusengo	E.P. Rgo I	Gisoro	12	X		360	309	669	8	11	19	56	35
	E.P. Rgo II	Gisoro	12		X	357	386	743	6	13	19	62	39
	E.P. Gasuru	Kirambi	6	X		305	276	581	1	8	9	97	64
	E.P. Kirambi	Buruhukiro	6	X		414	490	904	5	6	11	151	82
	E.P.Nyagutoha	Nyagutoha	6	X		357	367	724	3	9	12	121	60
	E.P. Rugari	Buruhukiro	1		X	27	46	73	1	0	1	73	73
Ruyigi	E.P. Dutwe	Dutwe	6	X		220	200	420	1	6	7	70	60
	E.P. Gahemba	Gahemba	6	X		253	255	508	2	6	8	85	63
	E.P. Gasanda	Gasanda	12	X		353	335	688	2	20	22	57	31
	E.P. Karuyigi	Gasanda	6	X		241	214	455	2	9	11	76	41
	E.P. Buvumo	Sanzu	6	X		183	189	372	5	5	10	62	37
	E.P. Kigamba	Kigamba	12	X		503	470	973	4	11	15	81	65
	E.P.Muhongoro	Dutwe	6	X		149	117	266	5	1	6	44	44
	E.P.Ngarama	Ngarama	6	X		154	177	331	2	10	12	55	27
	E.P.Nyamutobo	Rukaragata	12	X		236	233	469	2	15	17	39	27
	E.P. Nyarunazi	Nyarunazi	6	X		246	199	445	5	2	7	74	63
	E.P.Ruyigi	Sanzu	12	X		193	188	381	2	15	17	31	22
E.P. Sanzu	Sanzu	10	X		99	118	217	0	13	13	21	17	
<b>Total</b>	<b>20</b>		<b>161</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>5.315</b>	<b>5.141</b>	<b>10.456</b>	<b>64</b>	<b>179</b>	<b>247</b>	<b>65</b>	<b>42</b>

Source : Source : Chargé de la Carte Scolaire/Ruyigi mars 2006

## Annexe 2

**Tableau XIV.2 : Situation des écoles secondaires dans la commune Ruyigi (2005-2006)**

Zone	Nom de l'Ecole	Colline d'implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d'enseignants			Ratio élèves/classe	Ratio enseignants/Elèves
				CC	C.Inc	G	F	T	H	F	T		
Rusengo	Lycée Rusengo	Gisoro	17	X		546	172	718	13	1	14	42	42
	Collège Communal Rusengo	Gisoro	8		X	189	192	381	6	0	6	48	63
Ruyigi	Petit Séminaire Dutwe	Dutwe	9	X		225	-	225	9	1	10	25	22
	Lycée Communale Nyamutobo	Rukaragata	12	X		324	208	532	11	3	14	44	38
	Lycée Ruyigi	Sanzu	17	X		17	526	543	22	3	25	32	22
<b>TOTAL</b>			<b>63</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1.301</b>	<b>1.098</b>	<b>2.392</b>	<b>61</b>	<b>8</b>	<b>69</b>	<b>38</b>	<b>35</b>

Source : Chargé de la Carte Scolaire/Ruyigi mars 2006

### Annexe 3

**Tableau XIV.3 : Situation des Yagamukama dans la commune Ruyigi (2005-2006)**

Zone	Nom de l'Ecole	Colline d'implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d'enseignants			Ratio élèves/classe	Ratio enseignants/Elèves
				CC	C.Inc	G	F	T	H	F	T		
Ruyigi	Gasuru	Kirambi	1		X	12	15	27	1	0	1	27	27
	Gatoke	Nyagutoha	1		X	10	26	36	1	0		36	36
<b>TOTAL</b>			<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>22</b>	<b>41</b>	<b>63</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>32</b>	<b>32</b>

Source : Chargé de la Carte Scolaire/Ruyigi mars 2006

### Annexe 4

**Tableau XIV.4. : La situation de l'enseignement des métiers dans la commune Ruyigi**

Zone	Nom de l'Ecole	Colline d'implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d'enseignants			Ratio élèves/classe	Ratio enseignants/Elèves
				CC	C.Inc	G	F	T	H	F	T		
Ruyigi	Ruyigi	Quartier Gasanda	1		X	-	5	5	4	1	5	5	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

Source : Chargé de la Carte Scolaire/Ruyigi mars 2006

**Annexe 5**

**Tableau XIV.5. : La situation centres d’alphabétisation des adultes dans la commune Ruyigi**

Zone	Nom de l’Ecole	Colline d’implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d’enseignants			Ratio élèves/classe	Ratio enseignants/Elèves
				CC	C.Inc	G	F	T	H	F	T		
Rusengo	Bunogera	Bunogera	1			9	7	16	2	0	2	16	8
	Nyagutoha I	Nyagutoha	1			6	12	18	2	0	2	18	9
	Nyagutohall	Nyagutoha	1			3	11	14	2	0	2	14	7
	Nanji	Nganji	1			12	6	18	2	0	2	18	9
	Gisoro	Gisoro	1			7	9	16	2	0	2	16	8
	Rugari	Buruhukiro	1			10	12	22	2	0	2	22	11
	Mukundanya	Buruhukiro	1			7	13	20	2	0	2	20	10
	Migege	Migege	1			12	8	20	2	0	2	20	10
	Munyinya	Kirambi	1			8	9	17	2	0	2	17	8
	Kirambi	Kirambi	1			11	4	15	2	0	2	15	7
	Kigamba	Kigamba	1			3	14	17	2	0	2	17	8
	Ruhwago	Ruhwago	1						2	0	2		
	Nyarunazi	Nyarunazi	1			1	17	18	2	0	2	18	8
	Gahemba	Gahemba	1						2	0	2		
	Muhimbure	Muhimbure	1						2	0	2		
	Rukaragata	Rukaragata	1			12	13	25	2	0	2	25	12
	Ngarama	Ngarama	1						2	0	2		
	Dutwe	Dutwe	1			5	17	22	2	0	2	22	11
	Muhongoro	Muhongoro	1						2	0	2		
	Nyakabanda	Nyakabanda	1						2	0	2		
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>		<b>20</b>			<b>159</b>	<b>243</b>	<b>402</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>20</b>	<b>14</b>

Source : Programmme d’Action Aid Burundi

## Annexe 6

Tableau XVII.1. : Stratégies et actions à mener

<b>SECTEURS</b>	<b>ATOUTS/POTENTIALITES</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>STRATEGIES/ACTIONS A MENER</b>
<b>1. Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Climat relativement favorable ;</li> <li>- Disponibilité des terres sur les collines ;</li> <li>- Disponibilité de plusieurs marais à aménager ;</li> <li>-Présence d'un centre semencier de 108 ha.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficience de l'encadrement technique ;</li> <li>- Carence marquée des principaux intrants ;</li> <li>- Caractère traditionnel des méthodes de production ;</li> <li>- Maladies et diverses attaques des cultures par les insectes ;</li> <li>- Absence de crédit agricole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recyclage des encadreurs techniques ;</li> <li>- Motivation (salaire consistant) et appui (moyen de déplacement) du personnel technique ;</li> <li>- Créer un réseau permanent de distribution des intrants agricoles ;</li> <li>- Réhabilitation de différents centres semenciers ;</li> <li>- Entrevoir l'installation des infrastructures de stockage, de conservation et de transformation dans les zones à hautes productions ;</li> <li>- Instauration d'un système de crédit pour les agriculteurs.</li> </ul>
<b>2. Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne concentration du cheptel bovin ;</li> <li>- Présence des infrastructures zoo-sanitaires ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prédominance du système d'élevage traditionnel ;</li> <li>- Prédominance des animaux de races locales ;</li> <li>- Diverses maladies animales,</li> <li>- Difficultés dans l'approvisionnement en matériels et produits vétérinaires ;</li> <li>- Délabrement des infrastructures zoo-sanitaires ;</li> <li>- Insuffisance du personnel soignant ;</li> <li>- Absence de crédit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction des variétés fourragères à haute valeur nutritive ;</li> <li>- Acquisition et introduction des géniteurs améliorés (pratique de l'insémination artificielle) ;</li> <li>- Instauration d'un système d'approvisionnement en produits et intrants vétérinaires ;</li> <li>- Réhabilitation des infrastructures zoo-sanitaires ;</li> <li>- Motivation (salaire consistant) et appui (moyen de déplacement) du personnel technique ;</li> <li>- Mise en place d'un système de crédit pour les éleveurs ;</li> <li>- Développement de l'élevage de petits</li> </ul>



			ruminants à cycle court de production.
<b><u>SECTEURS</u></b>	<b>ATOUTS/POTENTIALITES</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>STRATEGIES/ACTIONS A MENER</b>
<b>3. Pisciculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des étangs ;</li> <li>- Présence d'un centre d'alevinage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ;</li> <li>- Délabrement des étangs existants ;</li> <li>- Aménagement des étangs non conformes aux normes techniques ;</li> <li>- Difficultés d'approvisionnement et de transport des alevins ;</li> <li>- Absence de structure d'encadrement : une seule vulgarisatrice pour toute la province ;</li> <li>- Absence de financement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation et approvisionnement du centre d'alevinage de Rusengo ;</li> <li>- Recrutement des encadreurs au niveau des communes ;</li> <li>- Formation des encadreurs recrutés ;</li> <li>- Réhabilitation des étangs délabrés.</li> </ul>
<b>4. Forêts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence du personnel technique qualifié ;</li> <li>- Boisements très importants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible capacité en matière d'aménagement et de gestion des forêts ;</li> <li>- Destruction des boisements par les feux de brousse et les termites ;</li> <li>- Manque de financement ;</li> <li>- Distribution anarchique des espaces boisés par l'administration territoriale ;</li> <li>- Absence des plans de gestion et d'aménagement des forêts ;</li> <li>- Méconnaissance du capital ligneux disponible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder à l'inventaire forestier ;</li> <li>- Développement de l'agroforesterie ;</li> <li>- Introduction des techniques améliorées de carbonisation ;</li> <li>- Traduction en Kirundi des codes forestiers et de l'environnement ainsi que les textes légaux.</li> </ul>

<b><u>SECTEURS</u></b>	<b>ATOUPS</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>STRATEGIES/ACTIONS A MENER</b>
<b>5. Artisanat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des projets GTZ/APRS et PADCO encadrant les jeunes ;</li> <li>- Présence d'une école de métiers dans la commune ;</li> <li>- Présence des associations des artistes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence des artisans qualifiés pour assurer des formations sur le tas ;</li> <li>- Absence de marché d'écoulement des produits d'artisanat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des associations des artisans ;</li> <li>- Création des CEM supplémentaires ;</li> <li>- Equiper les CEM.</li> </ul>
<b>6. Mines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de l'or et des gisements de minerais non encore exploités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'investissement dans ce secteur ;</li> <li>- Le code minier et pétrolier du Burundi n'est plus adapté ;</li> <li>- Manque de financement pour exploiter les gisements découverts et faire la recherche pour en découvrir d'autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude géologique pour l'identification de la richesse minière de la province ;</li> <li>- Mise en évidence des différents gisements trouvés.</li> </ul>
<b>7. Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités du transformateur de la REGIDESO supérieure aux besoins actuels ;</li> <li>- Possibilités d'extension du réseau électrique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de cours d'eau pour la construction d'un barrage électrique ;</li> <li>- Incapacité de la DGER d'électrifier le milieu rural due au manque de financement ;</li> <li>- Coût élevé des raccordements et des équipements électriques ;</li> <li>- Faible pouvoir d'achat de la population ne lui permettant pas d'accéder au raccordement ;</li> <li>- Personnel insuffisant et non qualifié ;</li> <li>- Abattages anarchiques des arbres à la recherche du bois de chauffe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des lignes électriques existantes ;</li> <li>- Recours aux autres sources d'énergie : énergie solaire...</li> <li>- Recrutement du personnel qualifié.</li> </ul>

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
<b>8. Coopératives et Associations d'auto développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un tissu associatif oeuvrant dans plusieurs domaines d'activités ;</li> <li>- Présence de COOPEC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Législation lacunaire ;</li> <li>- Faible niveau d'instructions des membres ;</li> <li>- Mauvaise gestion et le détournement de fonds par les organes de gestion et d'encadrement ;</li> <li>- Non-implication des coopérateurs dans la gestion de leur entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des textes légaux et réglementaires sur le mouvement associatif et leur traduction en Kirundi ;</li> <li>- Renforcement des capacités des ressources humaines chargées de l'impulsion des mouvements associatifs ;</li> <li>- Formation des associés sur les techniques de gestion et d'organisation des coopératives ;</li> <li>- Doter en moyens humains et techniques les structures d'encadrement dans la province ;</li> <li>- Octroi de crédit.</li> </ul>
<b>9. Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des infrastructures sanitaires (un hôpital et 4 centres de santé) ;</li> <li>- Présence de nombreux intervenants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'infrastructures sanitaires et d'équipement ;</li> <li>- Insuffisance du personnel soignant ;</li> <li>- Persistance des maladies endémiques, parasitaires, VIH/SIDA, d'origine hydrique, diarrhéique ...</li> <li>- Difficultés dans l'approvisionnement des produits pharmaceutiques ;</li> <li>- Un grand nombre d'accouchements non assistés ;</li> <li>- Ignorance des règles d'hygiène dans le milieu rural ;</li> <li>- Manque d'eau courante et électricité dans les infrastructures sanitaires ;</li> <li>- Difficultés en approvisionnement en eau dans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation et construction d'infrastructures sanitaires ;</li> <li>- Recrutement, formation du personnel soignant ;</li> <li>- Promotion des soins préventifs ;</li> <li>- Organisation des tradithérapeutes et accoucheuses traditionnelles ;</li> <li>- Appui et motivation du personnel ;</li> <li>- Sensibilisation à l'hygiène et au changement de diète ;</li> <li>- Lutte contre le SIDA et les MST.</li> </ul>

		<p>le milieu rural,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démotivation du personnel ;</li> <li>- Malnutrition.</li> </ul>	
<b>10. Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'infrastructures scolaires ;</li> <li>- Présence de plusieurs intervenants dans le secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance ou manque d'infrastructures scolaires adéquates ;</li> <li>- Insuffisance d'enseignants qualifiés ;</li> <li>- Insuffisance de manuels scolaires et matériels didactiques ;</li> <li>- Insuffisance des salles de classe, des pupitres ;</li> <li>- Démotivation du personnel ;</li> <li>- Manque de moyens de communication ;</li> <li>- Faible pouvoir d'achat des parents ;</li> <li>- Taux d'analphabétisme, de redoublement et d'abandon élevés ;</li> <li>- Disparité de scolarisation entre filles et garçons (au détriment des filles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement du personnel enseignant qualifié ;</li> <li>- construction de 9 écoles primaires supplémentaires ;</li> <li>- construction de 2 écoles secondaires supplémentaires ;</li> <li>- construire un home de 162 chambres pour enseignants des écoles primaires ;</li> <li>- construire un home de 120 chambres pour les enseignants des écoles secondaires.</li> </ul>

<b><u>SECTEURS</u></b>	<b>ATOUTS</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>STRATEGIES/ACTIONS</b>
<b>11. Commerce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des produits commercialisables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détérioration des voies de communication ;</li> <li>- Insuffisance des moyens de transport ;</li> <li>- Déficit énergétique dans la province ;</li> <li>- Accès difficile au crédit ;</li> <li>- Manque d'infrastructures appropriées de stockage, de conservation, de conditionnement, de transformation ;</li> <li>- Multitude d'unités de mesure ;</li> <li>- Grand nombre d'intermédiaires dans le circuit commercial ;</li> <li>- Diverses taxes sur les produits agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation des infrastructures de communication et en assurer un entretien régulier ;</li> <li>- Uniformisation des unités de mesure ;</li> <li>- Construction des infrastructures de stockage, de conditionnement, de transformation...</li> <li>- Sensibilisation à la création des associations pour la commercialisation ;</li> <li>- Octroi de crédit au taux d'intérêt acceptable.</li> </ul>
<b>12. Jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de plusieurs associations des jeunes ;</li> <li>- Présence de plusieurs intervenants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs jeunes non scolarisés et déscolarisés ;</li> <li>- Absence des statuts juridiques pour les associations des jeunes ;</li> <li>- Manque de financements pour les projets des associations des jeunes ;</li> <li>- Manque d'encadreurs qualifiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroi de crédit pour les associations des jeunes ;</li> <li>- Renforcement et augmentation des écoles des métiers et des arts ;</li> <li>- Formation en organisation et en gestion des associations ;</li> <li>- Légalisation des statuts des associations.</li> </ul>
<b>13. Sport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'infrastructures sportives spécifiques aux différentes disciplines ;</li> <li>- Les sportifs regroupés en clubs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures de gestion et d'entretien des infrastructures n'existent pas ;</li> <li>- Manque d'équipements ;</li> <li>- Insuffisance et mauvais état des infrastructures de sport ;</li> <li>- Manque de budget pour les sports au niveau de la commune ;</li> <li>- Absence de statuts pour certaines associations sportives provinciales et communales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des jeunes à l'entretien des infrastructures ;</li> <li>- Aménagement de nouvelles infrastructures dans les collines qui en manquent ;</li> <li>- Recrutement des encadreurs qualifiés ;</li> <li>- Inventorier les collines qui ont besoins d'infrastructures de sport et les implanter là où besoin il y a.</li> </ul>

<b>SECTEURS</b>	<b>ATOUS</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>STRATEGIES/ACTIONS A MENER</b>
<b>14. Culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Danses diversifiées ;</li> <li>- Présence de plusieurs espaces culturels (salle de cinéma, bibliothèque...);</li> <li>- Présence d'un centre d'animation culturel ;</li> <li>- Présence de plusieurs intervenants et associations culturelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des lieux d'exhibition ;</li> <li>- Manque d'encadrement des clubs de danse ;</li> <li>- Concentration des espaces culturels au chef-lieu de la province ;</li> <li>- Centres d'animation culturels des communes mal équipés ;</li> <li>- Manque d'encadrement des associations culturelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des lieux d'exhibition ;</li> <li>- Promotion de la culture et des acteurs par de textes légaux ;</li> <li>- Multiplication des espaces culturels à travers les communes ;</li> <li>- Equipement des centres jeunes.</li> </ul>
<b>15. Justice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence du tribunal de grande instance et du tribunal de résidence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lenteur dans le traitement des dossiers ;</li> <li>- Personnel non qualifié ;</li> <li>- Insuffisance du mobilier et matériel de bureau etc...</li> <li>- Conditions de travail très précaires entraînant les départs massifs des cadres ;</li> <li>- Délabrement et vétusté des locaux ;</li> <li>- Manque de moyen de transport et de communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter le secteur de moyens de déplacement et de communication ;</li> <li>- Réhabilitation et agrandissement des locaux et des infrastructures délabrées ;</li> <li>- Recrutement du personnel qualifié ;</li> <li>- Amélioration des conditions de travail en assurant un salaire consistant au personnel.</li> </ul>
<b>16. Approvisionnement en eau potable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dessert en eau potable satisfaisant</li> <li>- Présence de la REGIDESO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible pouvoir d'achat des populations pour se raccorder au réseau ;</li> <li>- Coût élevé du matériel de raccordement</li> <li>- Manque d'entretien des infrastructures ;</li> <li>- Personnel insuffisant et non qualifié.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter un personnel qualifié et le motiver.</li> </ul>

<b>SECTEURS</b>	<b>ATOUPS</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>STRATEGIES/ACTIONS A MENER</b>
<b>17. Habitat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs intervenants dans le secteur ;</li> <li>- Présence des matériaux de construction ;</li> <li>- Présence des artisans : menuisiers, briquetiers, tuiliers, charpentiers...</li> <li>- Existence d'espaces libres pour de nouvelles constructions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitation sans confort ni salubrité ;</li> <li>- Coûts élevés des matériaux importés ;</li> <li>- Plusieurs approches dans les constructions ;</li> <li>- Faible pouvoir d'achat de la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation des approches dans la reconstruction ;</li> <li>- Promotion des associations de la filière habitat ;</li> <li>- Promotion de l'artisanat pour augmenter le nombre de maçons et de charpentiers.</li> </ul>
<b>18. Tourisme et Hôtellerie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des hôtels et maisons d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La capacité d'accueil est énormément réduite et l'esthétique est modeste.</li> <li>- Personnel de l'hôtellerie non qualifié.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les privés à investir dans la construction des hôtels et des maisons d'accueil.</li> <li>- Former le personnel.</li> </ul>
19. Institutions  Financières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de COOPEC, BPB et Poste dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'activités commerciales ;</li> <li>- Faible niveau de revenu de la population ;</li> <li>- Taux d'intérêt bancaire prohibitif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamisation de la COOPEC ;</li> <li>- Réduction des taux d'intérêt bancaires.</li> </ul>
20. Transport et  Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau routier satisfaisant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délabrement des infrastructures routières ;</li> <li>- Absence de structure de gestion des routes ;</li> <li>- Garages insuffisants ;</li> <li>- Insuffisance de moyens de transport ;</li> <li>- Manque des pièces de rechange et des produits pétroliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation des routes prioritaires ;</li> <li>- Construction de garages supplémentaires ;</li> <li>- Octroie de crédit aux transporteurs pour achat des véhicules et pièces de rechange.</li> </ul>

## Annexe 7

### PROCES VERBAL ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE RUYIGI

Ruyigi, le 3 août 2006

L'an deux mille six, le troisième jour du mois d'août, sous la présidence du Gouverneur de la province Ruyigi, se sont réunis pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciales, les conseillers du Gouverneur, les responsables sectoriels provinciaux et communaux, les administrateurs communaux, le chef d'Antenne Provinciale du Plan, les experts du Sous Programme Planification Locale du Programme d'Appui à la Gouvernance ainsi que d'autres acteurs en développement de la province.

Cette validation est intervenue trois semaines après la remise des documents provisoires aux sectoriels provinciaux et communaux pour lecture et correction.

Avant la présente session de validation officielle, des séances des travaux réunissant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux ont eu lieu le mercredi 2 août 2005, pour une pré validation dite validation technique

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

- a. La monographie de la province Ruyigi ;
- b. Les monographies des communes :
  1. Butaganzwa ;
  2. Butezi ;
  3. Bweru ;
  4. Gisuru ;
  5. Kinyinya ;
  6. Nyabitsinda ;
  7. Ruyigi.



La liste des participants est annexée au présent PV.

Fait à Ruyigi, le 03/08/2006

Le Chef d'Antenne Provinciale  
du Plan à Ruyigi

  
Le Coordonnateur du SPPL

Le Gouverneur de la Province  
Ruyigi






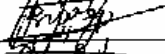
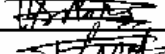

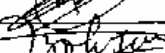
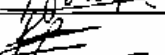

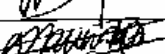
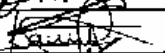

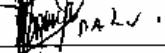


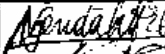
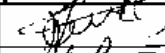
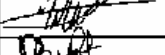
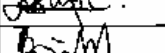
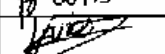
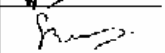
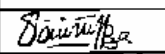



  


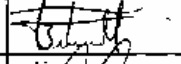
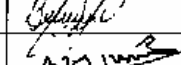
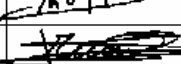
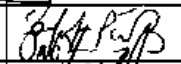
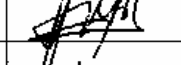
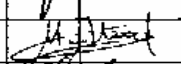
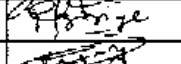
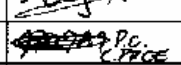
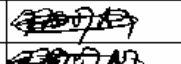
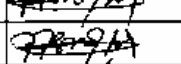
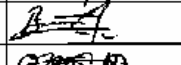

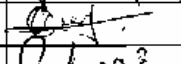
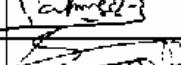
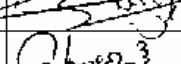
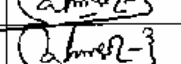
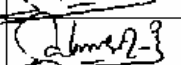

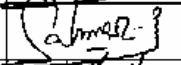










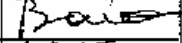
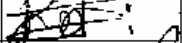
**LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE VALIDATION TECHNIQUE  
ET OFFICIELLE DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE  
DE LA PROVINCE RUYIGI**

N°	Nom et prénom	Fonction	Signature
1	Honorable BUCUMI Moïse	Gouverneur de la Province Ruyigi	
2	NSHIMIRIMANA Cyriaque	Conseiller Economique	
3	NSABIMANA Godeberthe	Conseiller Socio Culturel	
4	SINZOBATOHANA Pierre	Responsable Sécurité Alimentaire	
5	NKEZABAHIZI Emmanuel	Responsable provincial de l'élevage	
6	BARAHAMBARA Gratien	Responsable provincial de la Forêt	
7	MINANI Juliette	Vulgarisatrice de la Pisciculture	
8	NTIRAMPEBA Léonard	Médecin Provincial de la Santé	
9	NIYOYANKUNZE Achel	Coordonnateur Provincial de la RCE	
10	AIHISILAKIYE Sylvain	Chargé de la Carte Scolaire provinciale	
11	NZIZUBUSA Léopold	Inspecteur Régional des Forêts	
12	BIZINDAVYI Pascal	Responsable Provincial de la CDF	
13	NDABARINZE Henri	Officier Inspecteur des finances	
14	NAHAMASABO Dodolin	Président du Tribunal de G. Instance	
15	BUCUMI Augustin	Responsable Provincial de l'E.M	
16	NDORICIMPA Gabriel	Administrateur de la Commune Butezi	
17	SIMBARAKIRA Timothée	Administrateur de la Commune Gisuru	
18	GATEYE Pierre	Administrateur de la Commune Ruyigi	
19	MISAGO François	Administrateur de la Commune Butaganzwa	
20	RUCOBWE Lazare	Administrateur de la Commune Bweru	
21	CANKA Didace	Administrateur de la Commune Nyabitsinda	
22	NSENGIYUMVA Rémy	Administrateur de la Commune Kinyinya	
23	MUGABO Téléphore	Agronome communal de Kinyinya	
24	NDEREYIMANA Jean Marie	Agronome communal de Butezi	

25	NDORERAKO René Pascal	Agronome communal de Butaganzwa	P.O. (Signature)
26	NGENDABANKA Jaffar	Agronome communal de Bweru	(Signature)
27	NIBITANGA Pascal	Agronome communal de Nyabitsinda	(Signature)
28	NZOHABONIMANA Célestin	Agronome Communal de Gisuru	(Signature)
29	BASHIRAHISHIZE B.	Chargé de la Carte Scolaire Ruyigi	(Signature)
30	CAGIYE Léonidas	Chargé de la Carte Scolaire Kinyinya	(Signature)
31	HARUNA Fitina	Chargé de la Carte Scolaire Gisuru	(Signature)
32	NKURIKIYE Juvénal	Chargé de la Carte Scolaire Nyabitsinda	(Signature)
33	SABARUGIRA Révérien	Chargé de la Carte Scolaire Butaganzwa	(Signature)
34	NGENDAKUMANA Janvier	Chargé de la Carte Scolaire Butezi	(Signature)
35	MUTIUTU Théodorin	Chef de secteur de Santé Ruyigi	(Signature)
36	GASHIRAHAMWE Gaston	Comptable Communal Kinyinya	(Signature)
37	NIYONKURU Gaspard	Comptable Communal Butaganzwa	(Signature)
38	NYABENDA Jérémie	Comptable Communal Gisuru	(Signature)
39	NYOBEYE Jean	Comptable Communal Nyabitsinda	(Signature)
40	BUDOREYE Nicélate	Comptable Communal Ruyigi	(Signature)
41	NIYOKWIZERA Espérance	Comptable Communal Bweru	(Signature)
42	NGOWE Antoine	Comptable Communal Butezi	(Signature)
43	MUSEGA Michel	Forestier Communal Bweru	(Signature)
44	NIZIGIYIMANA Raymond	Forestier Communal Nyabitsinda	(Signature)
45	NKURUNZIZA Aloys	Forestier Communal Gisuru	(Signature)
46	CIZA Jean Bosco	Forestier Communal Butaganzwa	(Signature)
47	GATERETSE Gaspard	Forestier Communal Butezi	(Signature)
48	BAKUNDUKIZE Paul	Vétérinaire Communal Nyabitsinda	(Signature)
49	BIGIRIMANA Sylvestre	Vétérinaire Communal Kinyinya	(Signature)
50	MABONEZA Alexis	Vétérinaire Communal Ruyigi	(Signature)
51	NDAYONGEJE Faustin	Vétérinaire Communal Butaganzwa	(Signature)
52	NTAKARUTIMANA D.	Vétérinaire Communal Bweru	(Signature)
53	SELEMANI Habib	Vétérinaire Communal Gisuru	(Signature)

54	BIRUTA Fabien	Animateur Social Butaganzwa	
55	SINDAHARAYE Gérard	Animateur Social Butezi	
56	NIYONIZIGIYE Omer	Animateur Social Bweru	
57	NDAYISENGA Spès	Animatrice Sociale Kinyinya	
58	NIYONZIMA Valérie	Animatrice Sociale Ruyigi	
59	MINANI Digne	Animatrice Sociale Gisuru	
60	SINDORANIWE Mathias	Animateur Social Nyabitsinda	
61	BIIHIZI Willy	Substitut du Procureur de Ruyigi	
62	GATOFERWA Cyrille	Chargé des infrastructures scolaires	
63	BASHINGWA Elie	Inspecteur Provincial de l'Enseignement de base	
64	NZOHABONAYO Donatien	Chef de poste P.J Ruyigi	
65	NTAVYIBUHA Apollinaire	Responsable du Service National de Renseignement	
66	NDAGERAMIWE Emmanuel	Directeur Provincial de l'Enseignement de Ruyigi	
67	MANIRAKIZA Dieudonné	Directeur National du PSTP/HIMO	
68	KARIWABO Marie Rose	Chef de service d'Etat Civil	
69	NDAYISENGA Laban	Assistant Coordinateur de l'Action Aid	
70	MACUMI Lupien	Chargé de Projet Jeunesse IRC	
71	NIMUBONA Sylvain	Chef d'antenne CADI Ruyigi	
72	NKURIKIYE Jacqueline	Chargée de Suivi Evaluation de CPLS	
73	NGENDAHAYO Elie	Directeur du Lycée Technique Communal Ruyigi	
74	NDIKUMANA Lucien	Directeur de Prison	
75	MUJENDE Isidore	Secrétaire de la commune Bweru	
76	MANIRAMBONA J.Baptiste	Maison Shalom	
77	TANGISHAKA Thérèse	Chef de Service Adjoint de la DPAE	
78	BARUTWANAYO Balthazar	Chef de Service Adjoint Génie Rural	
80	NJEBARIKANUYE Serges	Le correspondant de la radio BONESHA à Ruyigi	
81	BANDIRUBUSA Donatien	Administrateur de la Commune Butezi	

82	BUKURU Maurice	Correspondant Provincial de l'ABP Ruyigi	
83	NYAGASHAHU Bernard	Coordonnateur Provincial CARE	
84	NZEYIMANA Jean Baptiste	Ex- Président du Tribunal de Grande Instance	
85	MUNIMBAZI Chrysanthe	Chef de Service Génie Rural	
86	NDAYIRERESHE Jean Paul	Responsable des Fonds de Développement Communal	
87	CIVYE Bernard	Ex- DPE de Ruyigi	
88	NTAMAVUKIRO Alexis	Ex- DPAB de Ruyigi	
89	MUHUTU Théodomir	Chef de Secteur de santé de Ruyigi	
90	BAZIRUTWABO Gabriel	Chef de Secteur de santé de Kinyinya	
91	BARANSHIKIRIYE Rebecca	Chef de Secteur de santé de Butezi	
92	KANRGENE Justin	Fontainier Communal de Nyabitsinda	
93	BUREGEYA Jean Claude	Fontainier Communal de Butezi	
94	NGENDAKURIYO Bède	Fontainier Communal de Kinyinya	
95	SIMBANDUMWE Joas	Fontainier Communal de Gisuru	
96	BUSHAHU Jean	Fontainier Communal de Ruyigi	
97	NTOROGO Jean Marie	Fontainier Communal de Butaganzwa	
98	MAKOROKA Nicolas	Responsable de l'habitat Nyabitsinda	
99	KWIZERA Espérance	Responsable de l'habitat Butaganzwa	
100	SINDAYIHEBURA Athanase	Président du Tribunal de Résidence Nyabitsinda	
101	BIGIRINDAVYI Hermès	Président du Tribunal de Résidence Ruyigi	
102	KAMANA Balthazar	Président du Tribunal de Résidence Kinyinya	
103	NIMUBONA Claver	Président du Tribunal de Résidence Butaganzwa	
104	NDIMURIRWO Evariste	Président du Tribunal de Résidence Gisuru	
105	KADENDE Stanislas	Président du Tribunal de Résidence Butezi	
106	BIIHOBE Aloys	Président du Tribunal de Résidence Bweru	
107	NIMUBONA Léonidas	Technicien du Génie Rural	

108	A. Paul. IBATA PONDZA	Coordinateur UP Ruyigi/PNUD/PRRSLP	
109	BARAKENGUZA Gaspard	Vétérinaire Communal Butezi	
110	KADABANGANYA Donatien	Agronome Communal Ruyigi	
111	BARABWIRIZA Célestin	Chargé de la Carte Scolaire Bweru	